



Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2017



PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL  
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 94 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 7 septembre 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2017.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux**

vu le préavis N° 08/2018 de la Municipalité du 14 mai 2018 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide**

**d'approuver la gestion relative à l'exercice 2017 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

# Table des matières

<b>AUTORITES .....</b>	<b>6</b>
<b>CONSEIL COMMUNAL .....</b>	<b>7</b>
Bureau du Conseil et bureau électoral .....	7
Composition .....	8
Commissions permanentes - Associations.....	9
Séances.....	11
Elections et votations.....	14
<b>MUNICIPALITE .....</b>	<b>18</b>
Composition et organisation.....	18
Séances.....	20
<b>ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES.....</b>	<b>21</b>
<b>GREFFE MUNICIPAL .....</b>	<b>22</b>
Manifestations officielles et réceptions.....	22
Anniversaires .....	23
Naturalisations .....	23
Elections cantonales .....	24
Inspection préfectorale .....	24
Archives.....	24
<b>FINANCES.....</b>	<b>25</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>27</b>
Secteur assainissement des eaux et des déchets.....	28
Informatique .....	28
Formations 2017.....	28
<b>OFFICE DE LA POPULATION .....</b>	<b>30</b>
Statistiques .....	30
Naissances .....	33
Nécrologie .....	33
Quelques chiffres .....	34
<b>ECOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>35</b>
<b>ECOLES.....</b>	<b>36</b>
Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL).....	36
<b>ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE .....</b>	<b>37</b>
<b>TOURISME ET PROMOTION ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>37</b>
<b>CULTURE .....</b>	<b>38</b>
<b>ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>39</b>
Assainissement des eaux usées, claires et pluviales .....	39
Gestion des déchets .....	43
<b>SECURITE, MANIFESTATIONS ET SPORTS.....</b>	<b>46</b>
<b>SÉCURITÉ.....</b>	<b>47</b>
APOL Association Police Lavaux .....	47
Organisation régionale de la protection civile (ORPC) .....	51
SDIS Cœur-de-Lavaux .....	54
Sports .....	55

<b>VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS.....</b>	<b>56</b>
VOIRIE, ESPACES VERTS, PLAGES ET CIMETIERES .....	57
DOMAINES VITICOLES .....	60
Vignes .....	60
Vendanges .....	60
Parcours didactique .....	60
Mise des vins .....	61
Souscription aux habitants.....	61
Distinctions .....	61
Caves.....	61
<b>POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS.....</b>	<b>63</b>
POLICE DES CONSTRUCTIONS .....	64
Permis de construire.....	64
Permis d'habiter / d'utiliser .....	65
Commission technique communale.....	65
Commission de salubrité communale .....	66
BÂTIMENTS ET GÉRANCES .....	67
Bâtiments.....	67
Gérances .....	68
Forêts.....	71
<b>URBANISME, MOBILITE ET COMMUNICATION.....</b>	<b>73</b>
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME.....	74
Instruments de planification territoriale .....	74
Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux) .....	74
Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a).....	74
Commission d'urbanisme .....	75
PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m <sup>2</sup> .....	75
PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m <sup>2</sup> .....	75
PPA « Les Fortunades » .....	76
Plan de quartier Rieux zone Est .....	76
Plan d'alignement d'Aran – Villette.....	76
MOBILITÉ.....	78
Transports publics par bus.....	78
Dessertes CFF.....	78
Diverses mesures pour la mobilité.....	79
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE .....	80
<b>AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INTRASTRUCTURES.....</b>	<b>81</b>
AFFAIRES SOCIALES .....	82
TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES .....	82
Coordination interservices.....	82
Routes.....	82
EAUX .....	83
Préavis.....	83
Réseau de distribution.....	84
Ouvrages.....	84
Fuites d'eau .....	84
Restrictions d'eau .....	85
Autres dossiers en lien avec l'eau potable .....	85
Services industriels.....	86

# AUTORITÉS



# Conseil communal

## Bureau du Conseil et bureau électoral

1.	<b>M. Thomas Ellis</b>	<b>Président</b>	<b>BEL Action</b>
2.	M. Lionel Gfeller (dès 23.10.17)	1 <sup>er</sup> Vice-Président	PLR-ICD
3.	M. Nicolas Blanc	2 <sup>ème</sup> Vice-Président	PSIG
4.	M. Roland Parisod	Scrutateur	PLR-ICD
5.	Mme Nathalie Pfeiffer	Scrutatrice	BEL Action
6.	M. Jean-Luc Denisart	Scrutateur suppléant	PSIG
7.	M. Salomon Dubois	Scrutateur suppléant	PLR-ICD
8.	Mme Catherine Fonjallaz	Secrétaire	
	M. Laurent Pfeiffer (au 22.10.17)	1 <sup>er</sup> Vice-Président	PLR-ICD

# Composition

## **BEL Action (26 sièges)**

- BACHMANN Caroline
- BADOUX Jean-Luc
- BAEHLER Philippe
- BAUMANN Patrick
- CARDINAUX Mathieu
- CHOLLET Vincent
- DE PALMA Lucie
- DUBOUX Blaise
- DUNANT Jean-Christophe
- ELLIS Thomas
- ESSEIVA Nathalie
- GAY Daniel
- GRANDCHAMP Pierre-Alain
- GROBET Didier
- HILL Valérie
- HUMBERT Patrice
- MÄDER Philippe
- NOVERRAZ Johanne
- NOVERRAZ Marc-Henri
- PFEIFFER Nathalie
- POTTERAT Jacques
- POTTERAT Nicolas
- REGAMEY Lionel
- REY Yvan
- TROLLIET Louis
- VOLET Julien

## **PLR-ICD (22 sièges)**

- BAEHLER Raoul
- BERTHET Laurent
- BERTHET Jérémy
- CURRAT Christian
- DUBOIS Salomon
- DUBOUX Charles-Henri
- FONTANNAZ Pierre-André
- GAILLARD Jean-René
- GAUDIN Vivian
- GFELLER Lionel
- GIDDEY François
- GROSS Florence
- GUSCIO Sandra
- HUG Emmanuel
- JOLY Jacques
- MICOL Jean
- PARISOD Roland
- PASQUINI Mario
- POTIN Jane
- RUFİ Bernard
- SCHOPFER Marlyse
- VOGEL Simon

## **PSIG (12 sièges)**

- AMMON-STAUDENMANN Annick
- ARBEL Anouk
- BLANC Nicolas
- BRANDER Stéphanie
- DELCOURT Pierre Yves
- DENISART Jean-Luc
- FERET Rachel
- LAVANCHY Christine
- MARTI Urs
- OSTORERO Chantal
- PADRUN Bernard
- WALKER Matthias



# Commissions permanentes - Associations

## Commission des finances

1.	<b>M. Daniel Gay</b>	<b>Président</b>	<b>BEL Action</b>
2.	Mme Chantal Ostorero	membre	PSIG
3.	M. Mario Pasquini	membre	PLR-ICD
4.	M. Nicolas Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Bernard Rufi	membre	PLR-ICD

## Commission de gestion

1.	<b>M. Philippe Maeder</b>	<b>Président</b>	<b>BEL Action</b>
2.	Mme Caroline Bachmann	membre	BEL Action
3.	M. Jérémy Berthet	membre	PLR-ICD
4.	M. Christian Currat	membre	PLR-ICD
5.	M. Jean-René Gaillard	membre	PLR-ICD
6.	Mme Christine Lavanchy	membre	PSIG
7.	Mme Johanne Noverraz	membre	BEL Action

## Commission de recours en matière d'imposition fiscale

1.	Mme Annick Ammon-Staudenmann	membre	PSIG
2.	M. Daniel Gay	membre	BEL Action
3.	Mme Jane Potin	membre	PLR-ICD

## Association Police Lavaux - APOLE

1.	Mme Nathalie Esseiva	membre	BEL Action
2.	Mme Florence Gross	membre	PLR-ICD
3.	M. Emmanuel Hug	membre	PLR-ICD
4.	M. Urs Marti	membre	PSIG
5.	M. Yvan Rey	membre	BEL Action

## Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

1.	M. Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
2.	Mme Stéphanie Brander	membre	PSIG
3.	M. Jacques Joly	membre	PLR-ICD
4.	M. Jacques Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Lionel Regamey	membre	BEL Action

## **Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL**

1.	Mme	Anouk Arbel	membre	PSIG
2.	M.	Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
3.	M.	Raoul Baehler	membre	PLR-ICD
4.	M.	Laurent Berthet	membre	PLR-ICD
5.	M.	Mathieu Cardinaux	membre	BEL Action
6.	M.	Vincent Chollet	membre	BEL Action
7.	Mme	Lucie de Palma	membre	BEL Action
8.	M.	Lionel Gfeller	membre	PLR-ICD
9.	Mme	Sandra Guscio	membre	PLR-ICD
10.	M.	Patrice Humbert	membre	BEL-Action
11.	M.	Bernard Padrun	membre	PSIG
12.	M.	Urs Marti	membre suppléant	PSIG
13.	M.	Julien Volet	membre suppléant	BEL Action

# Séances

M. Thomas Ellis a dirigé les débats des quatre séances ordinaires, au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

## 1ère séance : 20 mars 2017

### Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 03/2017 - Alimentation en eau sous pression du plateau de la gare à Cully (amendé)
- 04/2017 - Route de la Petite-Corniche, Grandvaux – Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales
- 05/2017 - Chemin de Baussan, Cully – Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales
- 06/2017 - Station d'épuration (STEP) – Assainissement du clarificateur

## 2ème séance : 19 juin 2017

### Préavis municipaux

Adoption - **non adoption** des conclusions des **préavis municipaux** suivants, examinés par les commissions :

- 01/2017 - Nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau (amendé)
- 02/2017 - Crédit d'aménagement pour l'installation définitive de la ligne de bus TL 67 entre Pra Grana - Cully gare (**pas adopté**)
- 07/2017 - Comptes 2016
- 08/2017 - Rapport de gestion 2016
- 09/2017 - Projet de groupement forestier de Lavaux
- 10/2017 - Mécanisation du secteur entretien du domaine public (amendé)
- 11/2017 - Bâtiment administratif, rte de Lausanne 2 à Cully - Transformations et aménagement de la réception et des bureaux au rez-de-chaussée (**pas adopté**)
- 12/2017 - Immeuble rue Davel 9 à Cully - Extension des locaux de la Justice de paix, aménagement des combles
- 13/2017 - Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 6'941'000.- pour la construction d'un bâtiment semi-enterré pour les pompiers du SDIS, la voirie, la cave, les archives communales et la création d'un parking public provisoire

en toiture et l'aménagement des nouveaux locaux au lieu-dit « Les Fortunades », rte de la Corniche-ch. du Vigny à Cully (amendé)

#### Motion

- Interaction entre la place de la gare et le bourg de Cully  
Transmise à la Municipalité qui est d'accord d'entrer en matière

### **3ème séance : 23 octobre 2017**

#### Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 14/2017 - Arrêté d'imposition pour l'année 2018
- 15/2017 - Demande de crédit pour financer l'élaboration du plan général d'affectation (PGA), du règlement (RPGA) et du rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT (Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire)

#### Motion

- Une stratégie fiscale proactive et durable pour B-E-L (amendée)  
Transmise à la Municipalité qui est d'accord d'entrer en matière et donnera sa réponse à la séance du 26 mars 2018

### **4ème séance : 8 décembre 2017**

#### Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 16/2017 - Demande de modification du plan fixant les limites de construction du village d'Aran
- 17/2017 - Budget 2018
- 18/2017 - Fusion ORPC Lavaux-Oron, adoption des statuts de l'association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron
- 19/2017 - Immeuble rue Davel 9 à Cully, extension des locaux de la Justice de Paix, aménagement des combles - Demande de crédit pour l'exécution des travaux et la réfection de l'installation de ventilation de l'Auberge du Raisin (amendé)
- 20/2017 - Réfection des escaliers et de l'éclairage public de la Criblette, Grandvaux (amendé)

## Postulat

- M. Pierre Yves Delcourt et consorts « Aménagement du territoire : pour des économies substantielles et un débat démocratique sur la vision d'ensemble de notre commune **(refusé)** »

# Elections et votations

## Résultats des votations

### Scrutin du 12 février 2017

Taux de participation : 59.47%

Objets soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
<b>Fédéral</b>							
1. Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération	2'034	12	1	2'021	1'564	457	59.35
2. Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)	2'030	62	0	1'968	1'520	448	59.24
3. Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III	2'023	81	0	1'942	1'091	851	59.03
<b>Cantonal</b>							
Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)	1'941	50	0	1'891	865	1'026	56.64

### Scrutin du 30 avril 2017

**Grand Conseil** (Arrondissement Lavaux-Oron)

Taux de participation : 47.90%

**Sont élus :**

Parti	Nom-Prénom	Suffrages
PLR	Leuba Philippe	6'711
<b>PLR</b>	<b>Sonnay Eric</b>	<b>6'486</b>
<b>PLR</b>	<b>Chevalley Jean-Rémy</b>	<b>6'220</b>
<b>PLR</b>	<b>Genton Jean-Marc</b>	<b>6'214</b>
<b>PLR</b>	<b>Gross Florence</b>	<b>6'197</b>
	Vient ensuite et remplace Leuba Philippe élu au	
<b>PLR</b>	<b>Conseil d'Etat : Bolay Guy-Philippe</b>	<b>6'122</b>
<b>UDC</b>	<b>Glauser Nicolas</b>	<b>2'790</b>
<b>UDC</b>	<b>Chevalley Jean-Bernard</b>	<b>2'277</b>

<b>Les Verts</b>	<b>Wüthrich Andreas</b>	<b>3'351</b>
<b>Les Verts</b>	<b>van Singer Christian</b>	<b>3'031</b>
<b>PS</b>	<b>Ryf Monique</b>	<b>2'946</b>
<b>PS</b>	<b>Tafelmacher Pauline</b>	<b>2'806</b>
<b>vert'lib.</b>	<b>Chapuisat Jean-François</b>	<b>1'108</b>
	Total élus	12

## Conseil d'Etat 1<sup>er</sup> tour

Taux de participation : 48.60%

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	Non modif.	Modifiés des partis ou groupements								Sans dénom.	Total des bulletins
		PVL	AdC	UDC	PSV	PdR	PLR	EàG	Les Verts		
Amarelle Cesla	282	3	1	2	133	1	29	5	63	173	692
<b>Broulis Pascal</b>	<b>398</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>57</b>	<b>80</b>	<b>3</b>	<b>193</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>270</b>	<b>1'043</b>
Buclin Hadrien	12	0	0	2	12	1	1	7	18	47	100
<b>de Quattro Jacqueline</b>	<b>398</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>54</b>	<b>81</b>	<b>2</b>	<b>196</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>247</b>	<b>1'011</b>
<b>Gorrite Nuria</b>	<b>282</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>137</b>	<b>3</b>	<b>95</b>	<b>6</b>	<b>74</b>	<b>291</b>	<b>919</b>
<b>Leuba Philippe</b>	<b>398</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>63</b>	<b>66</b>	<b>1</b>	<b>191</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>260</b>	<b>1'002</b>
Luccarini Yvan	12	0	1	1	8	1	0	7	17	45	92
<b>Maillard Pierre- Yves</b>	<b>282</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>132</b>	<b>3</b>	<b>124</b>	<b>5</b>	<b>70</b>	<b>326</b>	<b>987</b>
Melly Serge	2	0	3	9	5	1	13	0	1	38	72
Métraux Béatrice	282	2	1	22	129	2	51	7	72	228	796
Misiego Céline	12	0	0	0	18	0	1	7	12	50	100
Morand Guillaume Toto	26	1	2	4	36	5	13	2	29	106	224
Nicolet Jacques	398	0	0	66	3	0	115	0	3	96	681
Pointet François	20	5	1	12	5	0	32	0	17	81	173
Villa Sylvie	2	1	4	8	11	2	21	0	5	54	108
Voix éparses	---	0	0	1	0	0	2	0	1	6	10
<b>TOTAL</b>	<b>2'806</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>367</b>	<b>856</b>	<b>25</b>	<b>1'077</b>	<b>46</b>	<b>469</b>	<b>2'318</b>	<b>8'010</b>

En **gras** les personnes élues au 1<sup>er</sup> tour.

## Scrutin du 21 mai 2017

### Conseil d'Etat - 2<sup>ème</sup> tour

Taux de participation : 47.81%

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	Non modif.	Modifiés des partis ou groupements							Sans dénom.	Total des bulletins
		PLR	PdR	UDC	AdC	PSV	Les Verts	PVL		
<b>Amarelle Cesla</b>	<b>546</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>67</b>	<b>634</b>
Chevalley Isabelle	527	25	7	0	1	0	7	16	92	675
<b>Métraux Béatrice</b>	<b>546</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>151</b>	<b>754</b>
Morand Guillaume Toto	62	8	31	2	0	3	9	2	101	218
Nicolet Jacques	527	41	5	17	0	0	1	1	65	657
Villa Sylvie	9	3	4	2	8	3	1	2	58	90
Voix éparses	---	0	0	0	0	0	0	0	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>2'217</b>	<b>86</b>	<b>62</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>536</b>	<b>3'030</b>

Les **personnes élues**, au niveau cantonal, sont indiquées en gras.

### Votation fédérale

Taux de participation : 52.97%

	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON
<b>Loi sur l'énergie (LEne)</b>	1'813	13	3	1'797	1'368	429

## Scrutin du 24 septembre 2017

Taux de participation : 46.09%

Objets soumis au vote	Résultats					
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON
<b>Fédéral</b>						
1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire » retirée)	1'802	15	2	1'785	1'671	114



Objets soumis au vote	Résultats					
	<b>Rentrés</b>	<b>Blancs</b>	<b>Nuls</b>	<b>Valables</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Fédéral</b>						
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée	1'802	30	2	1'770	933	837
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse	1'802	27	6	1'769	943	826

# Municipalité

(législature 2016 – 2021)

## Composition et organisation



### **Administration générale et finances**

**M. Jean-Pierre Haenni, Syndic**

(suppléant : M. Raymond Bech)

---

Greffe municipale

Finances

Office de la population

Ressources humaines

Archives

Représentations



### **Ecoles, tourisme et assainissement**

**M. Raymond Bech, Municipal**

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

---

Ecoles

Accueil pré et  
parascolaire

Promotion économique

Tourisme

Culture

Déchets

Eaux usées



### **Sécurité, manifestations et sports**

**M. Jean-Paul Demierre, Municipal**

(suppléante : Mme Nicole Gross)

---

Police

Police du commerce

Manifestations

Sports

Sociétés locales

Protection civile

Défense incendie



## **Voirie, domaines viticoles et espaces verts**

**Mme Nicole Gross, Vice-Syndique**

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

---

Voirie	Espaces verts
Domaines viticoles	Cimetières
Caves	Plages
Améliorations foncières	Ports et radiers
Lavaux Unesco	



## **Police des constructions, bâtiments, et forêts**

**M. Georges Hauert, Municipal**

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz Guignet)

---

Police des constructions	Conciergerie
Bâtiments	Locations de salles
Eglises et temples	Forêts
Gérances	Domaine agricole



## **Urbanisme, transports et communication**

**Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale**

(suppléant : M. Georges Hauert)

---

Urbanisme	Communication
Transports	Cultes
Mobilité	Bibliothèque
Agenda 21	



## **Affaires sociales, travaux et infrastructures**

**M. Jean Christophe Schwaab, Municipal**

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

---

Affaires sociales	Travaux
Santé	Eau potable
Eclairage public	Informatique et internet

## Séances

Au cours de l'année 2017, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires, la première le 9 janvier et la dernière le 18 décembre. La Municipalité siège le lundi matin. Aucune séance extraordinaire n'a eu lieu et une séance extra-muros s'est tenue au Château de Ripaille (France), le 4 septembre. Outre les vingt préavis soumis au Conseil communal, quatre communications lui ont été adressées. Ces dernières traitaient de l'état des lieux du renouvellement informatique et des dépassements budgétaires y relatifs, de l'état d'avancement de la réalisation du PPA Cully-Gare, des conséquences de la non-adoption par le Conseil du crédit destiné à l'aménagement de la ligne de bus TL 67 et de la réponse à l'interpellation Pierre Yves Delcourt et consorts « PPA Cully-Gare : où en est-on dans la mise en œuvre ? ».

La Municipalité s'est dotée d'un règlement interne pour la législature 2016-2021, précisant notamment son fonctionnement ainsi que les compétences des services de l'administration communale, entré en vigueur le 15 novembre 2017. Ce document a été transmis aux Commissions de gestion et des finances.

La Municipalité a rencontré l'ensemble des collaborateurs communaux à deux reprises, soit le 16 juin lors de la sortie annuelle au cours de laquelle une visite au Musée Chaplin's world a été organisée, suivie par un souper à l'Hôtel du Léman à Jongny, et le 14 décembre, à l'occasion de l'apéritif de fin d'année lors duquel le bilan de l'année écoulée a été présenté.

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES



**M. Jean-Pierre Haenni**  
**Syndic**

# Greffe municipal

## Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité
- ✓ Cordonner les activités transversales

## Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé, toujours avec le même enthousiasme, à l'organisation des manifestations suivantes :

- Conférence des Archives historiques "L'écrivain-poète Paul Budry et Lavaux", - 9 février
- Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la commune (millésime 2016) - 24 février
- Réception des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens - 23 mars
- Inauguration de la vitrine de présentation des vins communaux à la Maison Jaune - 5 mai
- Réception de Mme Florence Gross à l'occasion de son élection au Grand Conseil - 31 mai
- Souscription des vins - 9 et 10 juin
- Sortie du personnel - 16 juin
- Inauguration du Centre sportif de La Tioleyre - 17 juin
- Mondial du Chasselas à Aigle - 23 juin
- Promotions scolaires - 30 juin
- Fête nationale Suisse à Cully – 1<sup>er</sup> août
- Marché de Riex - 12 août
- Réception et remise des diplômes aux Députés du district de Lavaux-Oron – 12 septembre
- Marché du dimanche au bord de l'eau - 1<sup>er</sup> octobre
- La route du moût à Epesses - 7 octobre
- Stand Plant-Robert à Cully Bazar - 2 décembre
- Apéritif du personnel - 14 décembre
- Rencontres de l'Avent à Epesses - 22 décembre

## Anniversaires

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre, neuf nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage.

## Naturalisations

Naturalisés en 2017 : 20

Au 31 décembre 2017, l'état des dossiers de naturalisation se présentait comme suit :

Nombre de dossiers : 52

dont :

- 11 en attente de promesse de bourgeoisie
- 17 en attente d'audition
- 9 en attente du décret cantonal
- 15 en attente d'assermentation

répartis par catégories :

- 37 naturalisations ordinaires
- 8 naturalisations cantonales facilitées pour les étrangers nés en Suisse (Art. 25 LDCV)
- 6 naturalisations cantonales facilitées pour les jeunes étrangers de la 2<sup>ème</sup> génération (Art. 22 LDCV) (de 14 à 24 ans révolus)
- 1 naturalisation vaudoise facilitée art. 30, en attente (dossier 2013)

provenance des candidats :

- 44 Europe (UE)
- 2 Europe du Sud
- 1 Europe de l'Est
- 1 Europe du Sud-Est
- 2 Amérique du Nord
- 2 Afrique

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la Commission municipale des naturalisations s'est réunie à trois reprises en 2017. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la Commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

## Elections cantonales

Bourg-en-Lavaux étant commune chef-lieu du district de Lavaux-Oron, le greffe a géré la procédure d'élection des 12 députés à élire au Grand Conseil le 30 avril, sur les 150 représentants des dix districts vaudois. Le tirage au sort des 7 listes déposées le 13 mars a eu lieu en présence des représentants des partis ainsi que de celle de M. Thomas Ellis, président du bureau d'arrondissement électoral.

## Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à la traditionnelle inspection le 5 octobre. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus.

## Archives

A la suite de l'adoption par le Conseil communal le 19 juin du préavis 13/2017 relatif au crédit d'ouvrage pour la construction du bâtiment Les Fortunades dans lequel il est prévu notamment un local d'environ 198 m<sup>2</sup> sur deux étages pour les archives communales, un groupe de travail composé des archivistes des anciennes communes de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette, du syndic et de la secrétaire municipale s'est réuni le 23 août. Il était assisté par M. Eloi Contesse, archiviste cantonal en charge des relations avec les communes, et de M. Vincent Guillot et Mme Coralie Abt, société Pro-Archives Conseils, mandatée par la commune pour organiser et assurer le déménagement des archives « papier ». Une présentation des plans du bâtiment et du projet d'occupation des lieux a été faite par M. Pascal Eggenberger, gérant technique. Il est prévu de réunir les archives « papier » des cinq anciennes communes au rez-de-chaussée et d'entreposer le patrimoine mobilier au 1<sup>er</sup> étage, dans des locaux adaptés et garantissant la qualité de l'archivage à long terme. L'inventaire du patrimoine mobilier sera établi par la section de la protection des biens culturels de l'organisation de protection civile de Lavaux à l'occasion de leurs cours annuels.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos archivistes, Mme Hélène Mottier et MM. Jean-Pierre Bastian, Jean-Daniel Meylan et Robert Lehmann, pour leur aide précieuse et leur enthousiasme afin de mener à bien ce projet et pour leur disponibilité à l'égard tant du personnel de l'administration communale que des citoyens à la recherche de documents.



# Finances

## Missions du secteur

- ✓ Coordonner l'élaboration et finaliser le budget annuel
- ✓ Assurer le suivi du budget (reporting/controlling)
- ✓ Tenir les divers modules comptables de la commune (créanciers, débiteurs, etc.)
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels
- ✓ Fournir les éléments financiers nécessaires aux décisions de la Municipalité
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux) et de l'ORPC Lavaux (Protection civile de Lavaux)
- ✓ Gestion des aspects bancaires et des acomptes du SDIS Cœur de Lavaux

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2017 :

- 3.1 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, sous la forme d'une collaboratrice à 60%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Formation et mise à jour des connaissances sur les outils Microsoft, ainsi que formation à l'utilisation du nouveau logiciel.
- La gestion de plus de 5'000 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'envoi de plus de 14'000 factures (eau-épuration, impôt foncier, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.).
- La tenue de la comptabilité de la Protection civile de Lavaux et ses 400 pièces comptables, ainsi que l'élaboration du budget.
- L'amélioration de la gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 1'000 pièces comptables ; ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.), soit plus de 1'000 factures envoyées.
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

Le boursier en charge des comptes en 2017, M. Alain Hersperger, a quitté sa fonction en janvier 2018. Son successeur, M. Yves Sesseli, entre en fonction le 1<sup>er</sup> mai 2018. L'intérim, durant cette période de vacance, a été assuré par M. Pierre Busset, ancien boursier de Grandvaux à la retraite, dont la tâche

principale a été d'assurer le bouclage des comptes de l'ORPC, de l'ASCL et de la commune. Le boursier intérimaire n'a pas le recul nécessaire pour commenter et établir les statistiques relatives au contentieux de la bourse communale, qui constituait une part conséquente de ce

rapport les années précédentes. Nul doute que le futur boursier reprendra ce qui était devenu une tradition dès le rapport de l'an prochain.

On se limitera donc à quelques considérations plus générales et à un commentaire sur les comptes 2017.

Sur le plan de l'informatique, l'exercice 2017 a été marqué par la migration vers les nouveaux logiciels (NEST et PRO-CONCEPT) du nouveau partenaire de la commune, la société Prime. Cette tâche a été particulièrement lourde pour la petite équipe de la bourse communale. En plus de devoir assumer cette migration, il a fallu assumer les tâches courantes (gestion des créanciers, des débiteurs, comptabilité générale, etc.). Le suivi du contentieux, notamment, a quelque peu souffert de ce surcroît de travail.

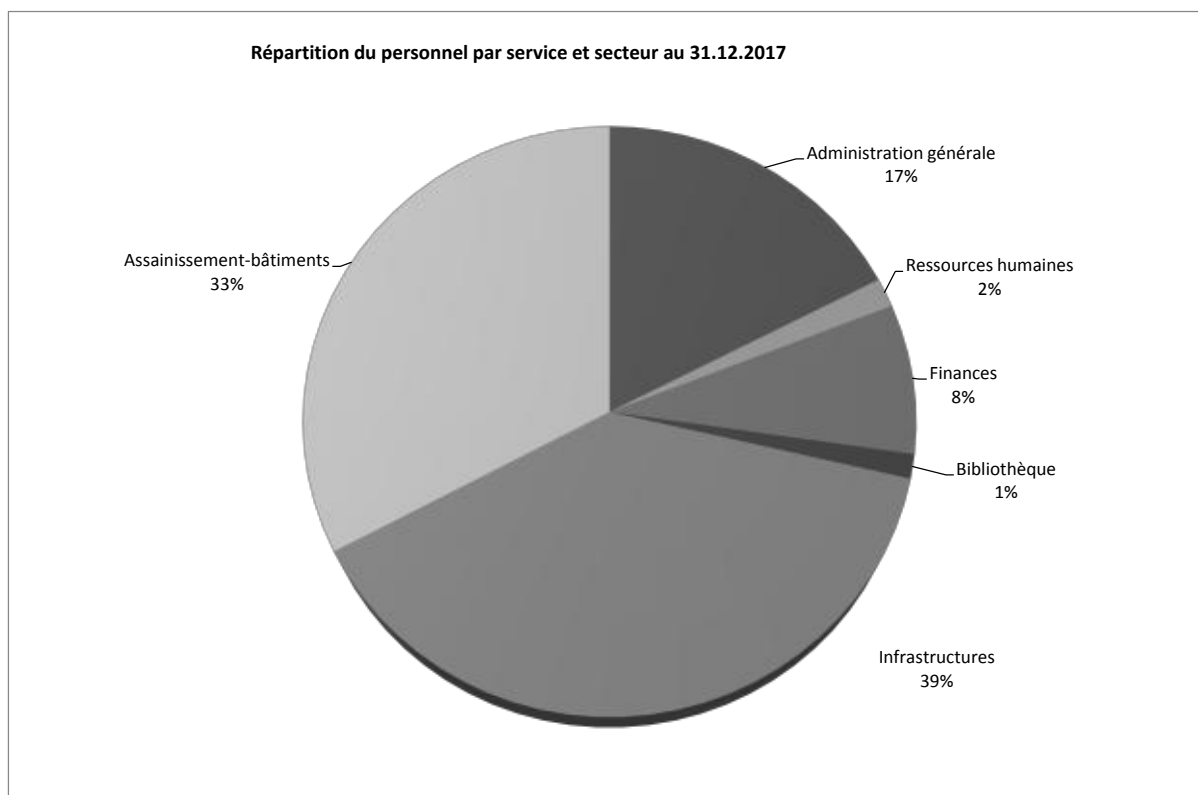
Sans nier les qualités de ce nouveau logiciel, force est de constater, qui que soit le fournisseur, qu'il y a toujours un écart entre les promesses faites lors de l'acquisition et la réalité. Le signalement au fournisseur, puis la correction des défauts ou des manquements constatés, absorbent beaucoup de temps et d'énergie.

Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2017 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un excédent de revenus de l'ordre de CHF 1.2 million et par une marge d'autofinancement d'environ CHF 3.1 millions. Ce résultat est quelque peu trompeur dans la mesure où, d'une part, les recettes fiscales bénéficient d'un revenu exceptionnel de 1,3 million et, d'autre part, d'un retour sur la péréquation et facture sociale de CHF 950'000.-. Et l'on sait d'ores et déjà que l'exercice 2018 sera pénalisé d'une charge supplémentaire de CHF 1.2 million par cette même péréquation.

Quant aux investissements nets de l'année, ils se montent à CHF 5.5 millions.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration.

# Ressources humaines



Au 31 décembre 2017, l'effectif de notre personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 37.75 pour un total de 45 personnes.

Durant l'année 2017, nous avons accueilli trois nouvelles personnes dans les services de l'administration générale, de l'assainissement-bâtiments et des infrastructures.

Nous avons adapté le taux d'activité d'une collaboratrice et deux collaborateurs ont quitté notre administration communale.

Outre le personnel communal fixe, nous avons également du personnel auxiliaire, représentant un total de 3.55 EPT. Ces personnes interviennent sur appel et en fonction de la demande, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité. Il s'agit de personnel travaillant principalement dans le secteur de la conciergerie et pour nos archives. Durant l'année 2017, nous avons recruté une concierge auxiliaire pour le complexe sportif de la Tioleyre.

En période estivale, nous avons engagé des auxiliaires d'été pour les secteurs de la conciergerie (nettoyage des collèges) et de l'entretien du domaine public.

# Secteur assainissement des eaux et des déchets

Au mois de septembre 2017, un nouveau membre du personnel est arrivé au sein de l'équipe. Ce recrutement a été fait en vue du remplacement d'un collaborateur qui fera valoir son droit à la retraite à la fin du mois de mars 2018. Cette période nous permettra de former la nouvelle personne et d'assurer la transition du poste avec efficacité et conformément aux objectifs stratégiques établis par le chef du service.

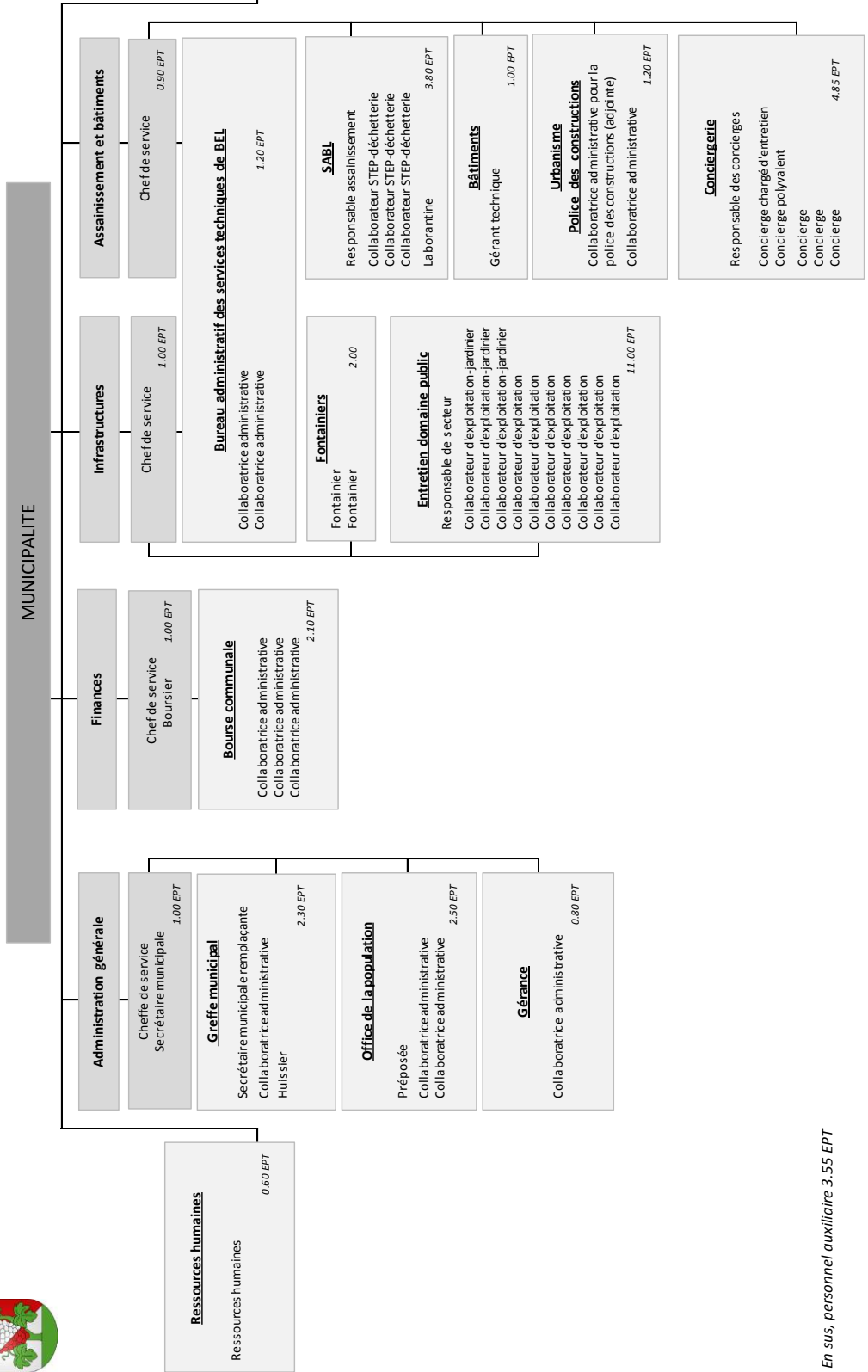
## Informatique

L'année 2017 a été marquée par les changements informatiques, qui ont nécessité un important investissement de la part de notre secrétaire municipale et de nos collaboratrices de la bourse, de l'office de la population et de la gérance. Nous tenons à les remercier de leur investissement et de leur précieux travail pour mener à bien ce projet d'envergure.

## Formations 2017

Notre personnel communal a suivi les formations suivantes :

- Cours de perfectionnement pour les fontainiers
- Cours pour nacelle élévatrice avec examen pour l'obtention du permis
- Séminaire sur les addictions
- Séminaire-conférence de l'Association suisse des soins aux arbres
- Mesures de sécurité lors des travaux sur échelles
- Vérificateur des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Prévention des accidents dus aux chantiers
- Conduire une équipe de terrain
- Journée d'étude de la route et des infrastructures
- Informatique, logiciels bureautiques et programmes spécifiques
- Cours de langues
- Séminaire sur la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
- Cours relatifs aux finances (introduction MCH2, TVA)
- Cours organisation et management
- Cours spécialisé pour l'office de la population
- Journée formation de l'AVSM
- Droit du travail en pratique



En sus, personnel auxiliaire 3.55 EPT

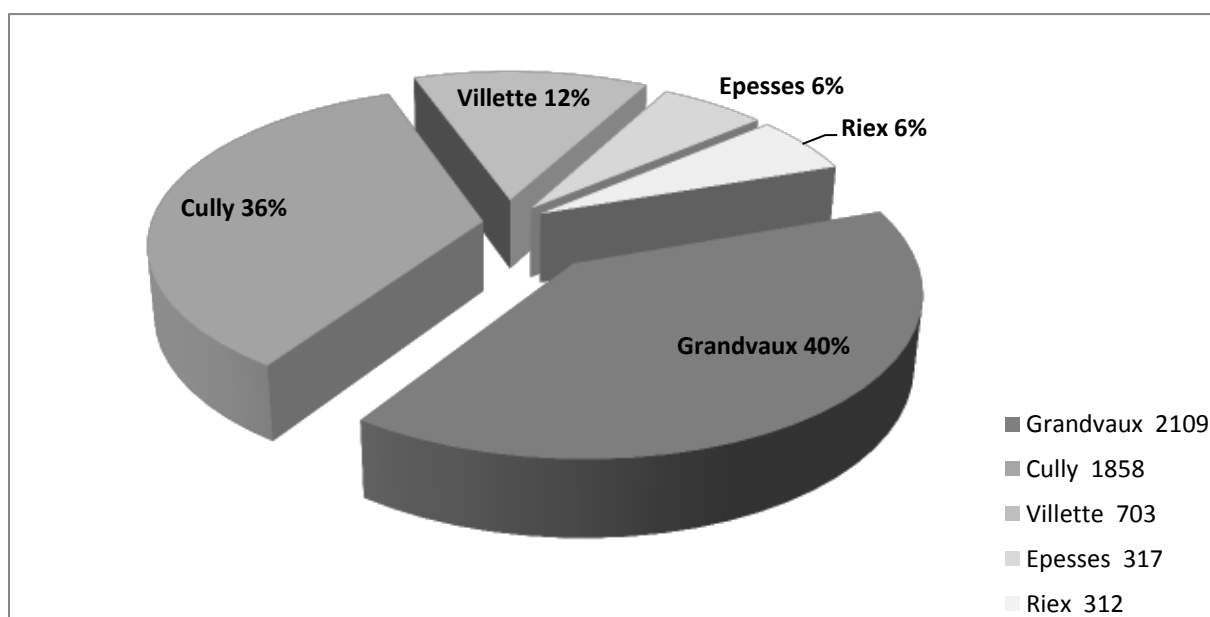
# Office de la population

## Missions du secteur

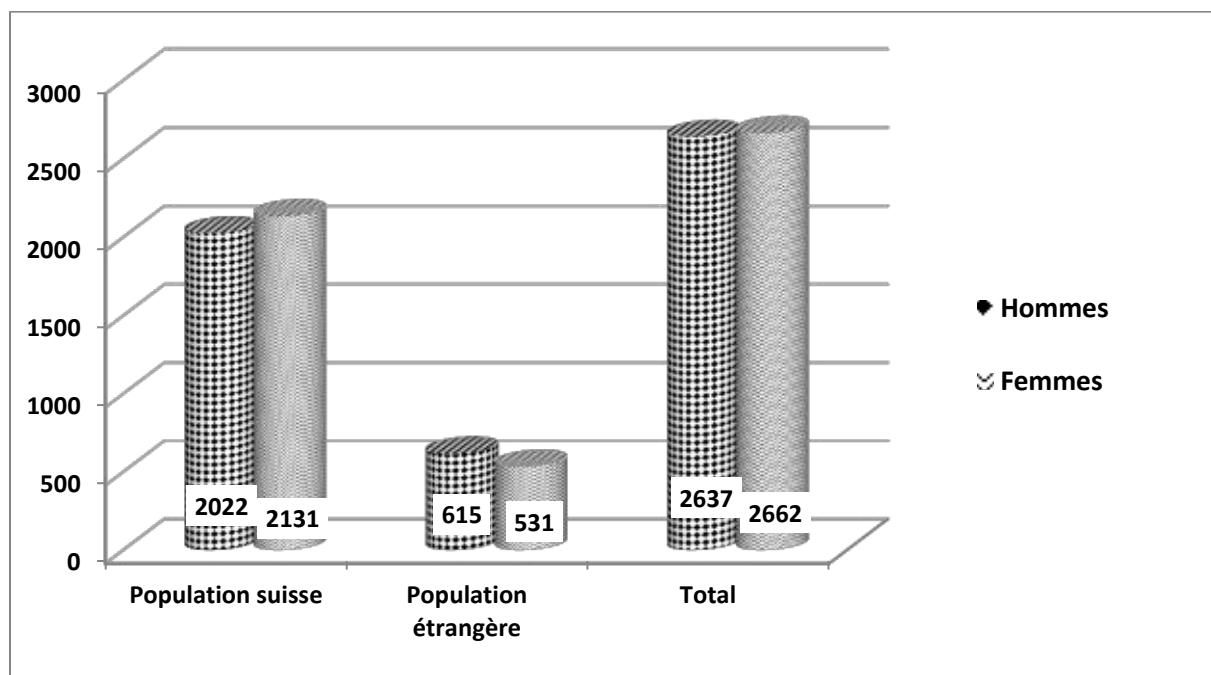
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitants
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches
- ✓ Répondre à l'ensemble des demandes administratives des citoyens et orienter ces derniers auprès du service approprié en cas de requête spécifique

## Statistiques

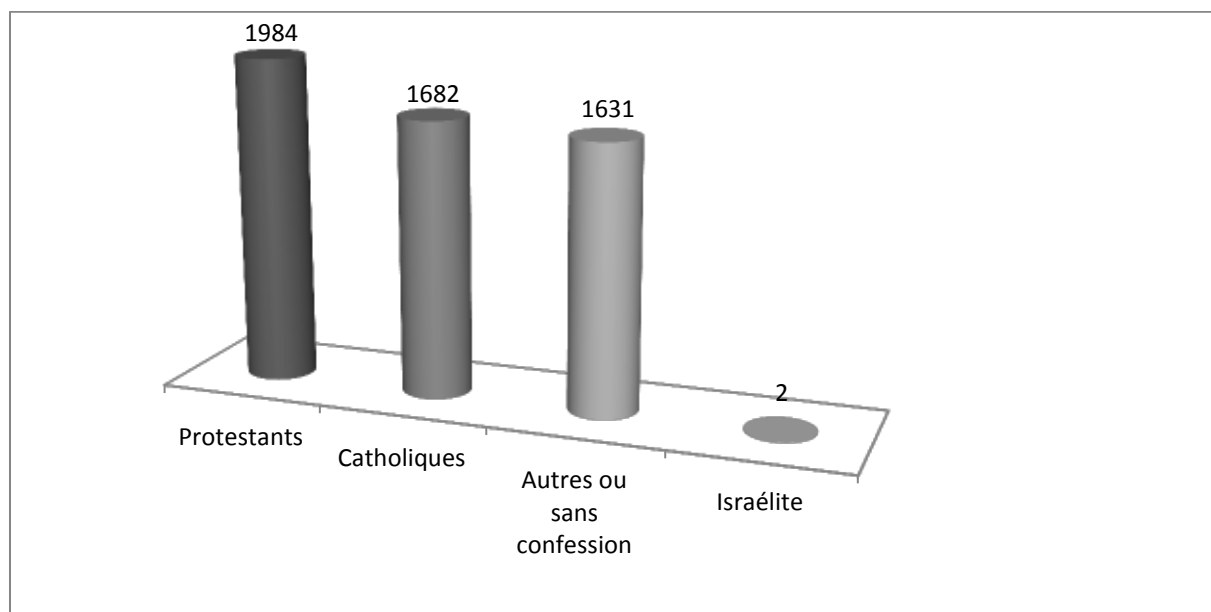
Au 31 décembre 2017, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'299 habitants et était répartie de la manière suivante :



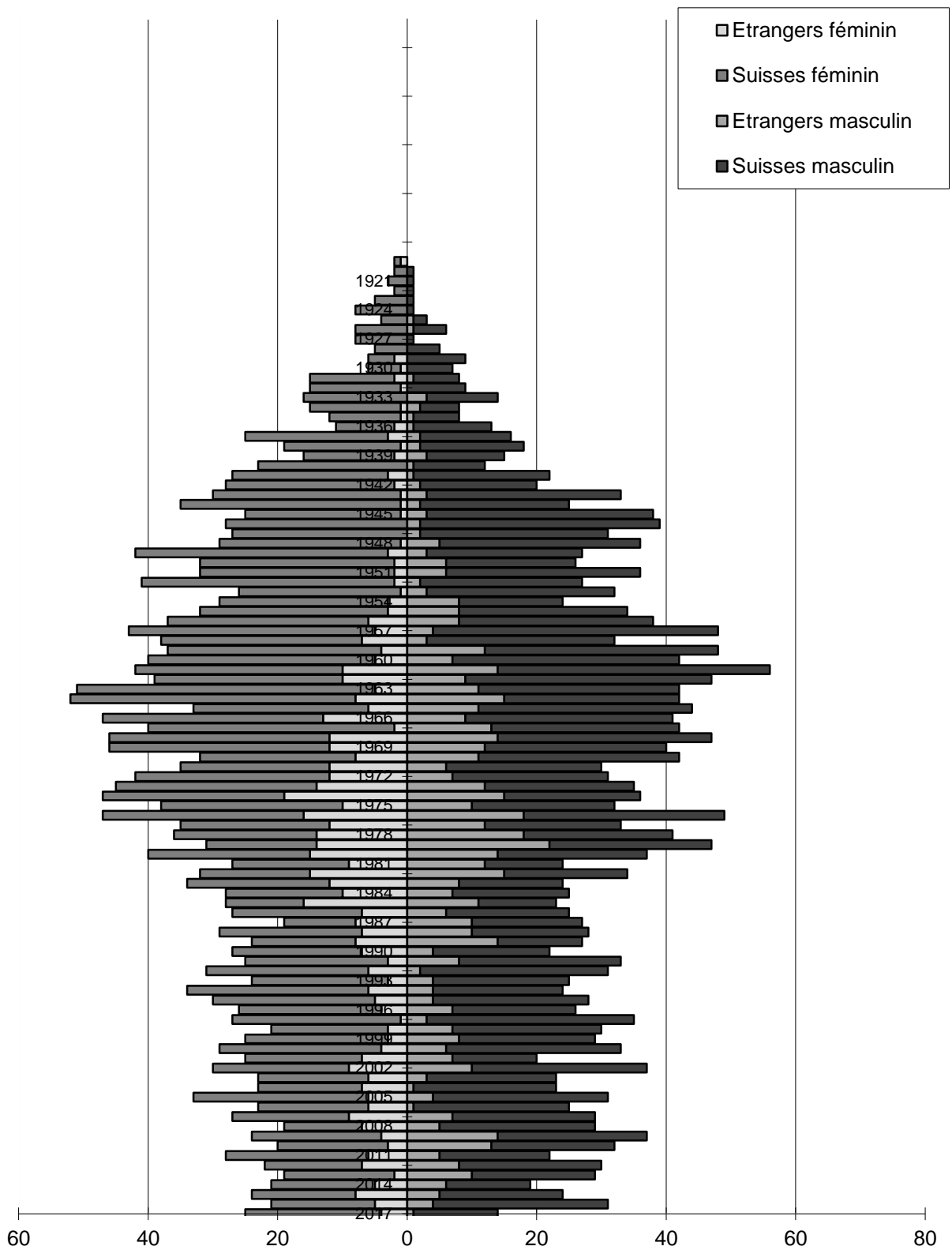
## Composition de la population



## Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante



## Pyramide des âges





## Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 15'640 mutations ; ce nombre très élevé est en partie dû à l'introduction du nouveau système informatique. A titre indicatif, nous avons enregistré un total de 477 arrivées, 101 changements d'adresse et 427 départs.

## Naissances

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le carnet rose mentionne la naissance de :

Althaus Loïc	Gaudin Inès	Pinto Almeida Tomas
Bard Heidi	Hernandez Valentina	Potterat Judith
Basson Beatrice	Hyde Gabriel	Quartier-dit-Maire Cléa
Basson Adelaide	Igreja Rodrigues Sami	Regamey Louise
Baumann Carla	Jenny Odilon	Rye-Florentz Nicolai
Blondel Elsa	Kabai Alexis	Sauvain Théodore
Castelli Elio	Lambelet Juliette	Schwarz Kane
Champion Mathilde	Lebedeva Lila	Tremeau Piot Myrtille
Chapuis Léo	Malta De Pietro Thea	Urfer Thomas
Délitroz Charlotte	Milliet Chloé	Vitart Lily
Dériaz Eléonore	Mongillo Matteo	Wolff Estelle
Duboux Cléa	Paschoud Elena	
El-Khoury Ella	Petchanikow Lelia	
Figliuolo Greta	Pinto Almeida Elio	

## Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

Arbez dit Arbel Robert	Fatio Alice	Nicaty Lucette
Bach Curdy Madeleine	Fressineau Michel	Papiccio Teresa
Bochud Elisabeth	Frey Bovard Catherine	Parisod Ernest
Bron William	Gaudibert Janine	Piguet Jean François
Brot Bernard	Goy Yvette	Porta Rose
Brügger Suzanne	Heider Denise	Recordon Marcel
Cantoro Tommaso	Jomini Susanne	Renevey Monique
Chatelain Hélène	Joray Oscar	Rochat Marcelle
Chollet Daniel	Kunz Robert	Savoy Paulette
Chollet Florence	Malherbe Jeanne	Scheidegger Hermann
Coen Ana Maria	Martignier Liese	Schmid Benjamine
Davaz André	Milliquet Marie	van Tienhoven Joëlle
de Buman Jean-Luc	Molinario Nirza	Vogel Rosa
Dennebouy Yves	Moreillon Albert	Wilson Barbara

## Quelques chiffres

Au cours de l'année, nous avons fourni 763 attestations diverses (établissement, départ, etc.) et effectué 168 demandes de cartes d'identité.

Nous avons également vendu 1'092 cartes journalières CFF sur 1'456 billets disponibles.

L'offre de la CGN nous a permis de leur reverser la recette des 181 billets vendus aux administrés de la commune.

# ÉCOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT



**M. Raymond Bech**  
**Municipal**

# Ecoles

## Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

### Collège secondaire du Verney

Le jeudi 29 juin s'est déroulée l'inauguration officielle du collège du Verney, par les discours de Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Monsieur le Préfet du district, Daniel Flotron, le Syndic de Puidoux, Monsieur René Gilliéron, le Bureau d'Architecture ARR, Madame Noémie Goldman, le Directeur des écoles, Monsieur Michel Bovard, le Président du Conseil intercommunal, Monsieur Raoul Baehler, le Président du Comité de direction, Monsieur Jean-François Rolaz, en présence du CODIR *in corpore*, des membres du Conseil intercommunal, ceux du Conseil d'établissement, les professeurs et les employés de l'administration. Tout ceci fut agrémenté par la fanfare l'Echo des Rochers de Puidoux et le Chœur des enfants des écoles. Le Maître de cérémonie, Monsieur Gérald Vallélian, a assuré le bon déroulement de la manifestation.



Des visites guidées ont permis aux invités de se familiariser avec cette magnifique réalisation, exécutée dans les délais fixés et en respectant le budget de construction de 37,2 mios.



Les 124 élèves secondaires de la commune ont ainsi pu prendre possession de ce splendide établissement dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Les autorités de l'ASCL se sont attachées à en corriger les inévitables défauts de jeunesse (acoustique du restaurant scolaire, aménagements des locaux administratifs, adaptation des stores de façade principalement).

Le comité de direction se plaît à relever le succès immédiat de la cantine scolaire, dont l'organisation a nécessité quelques aménagements afin de pouvoir servir chaque jour quelque 300 repas pendant la pause de midi.



## **Regroupement scolaire primaire de Bourg-en-Lavaux**

L'étude structurelle et technique commandée par la Municipalité a fait l'objet de plusieurs discussions avec le bureau mandaté à cet effet et a été finalisée en 2017. Cette étude dote la commune

d'une vision à long terme et lui permet de planifier les travaux de rénovation à entreprendre et d'adapter les besoins d'infrastructures scolaires pour les 30 prochaines années.

## **Accueil pré et parascolaire**

En 2017, la Fondation Piccolino pour l'accueil de jour a poursuivi ses efforts pour satisfaire la forte demande d'accueil de jour (garderie et accueil hors horaires scolaires des enfants scolarisés sur le territoire de la commune). Grâce à une très bonne maîtrise des charges, un excellent taux d'utilisation des places disponibles (Garderie de Lavaux, UAPE La Capite, UAPE le Chat Perché, buvette du stade des Ruvines), aux contributions supplémentaires de la Fondation vaudoise pour l'accueil de jour des enfants et à une augmentation des redevances paren-

tales, la participation de la commune aux coûts d'exploitation est inférieure au budget voté par le Conseil communal (CHF 651'000.- contre CHF 1'066'000.- au budget). Que toute l'équipe du Conseil de fondation et le personnel de Piccolino soient chaleureusement remerciés de ce magnifique résultat.

Ce succès est encore complété par l'apport complémentaire essentiel fourni par toute l'équipe de la garderie de l'Association Arc-en-Ciel. Un grand merci également aux animateurs de l'association.

## **Tourisme et promotion économique**

L'année 2017 a été particulièrement riche en événements marquants pour notre commune, démontrant ainsi son attractivité et sa capacité à recevoir des manifestations d'envergure dans le respect de son paysage et fidèle à sa tradition d'accueil.

Le 21 mai, et grâce à une météo exceptionnelle, plus de 10'000 visiteurs sont venus admirer le ballet de la flotte « Belle Epoque » de la CGN, qui faisait halte cette année sur les rives de Cully. Quelques jours plus tard, du 25 au 28 mai, ce fut au tour du giron des musiques de Lavaux et du Gros de Vaud

de célébrer les fanfares de la région, dont la réussite fut couronnée par un concert à guichets fermés du fameux orchestre de yodleurs alémaniques Oesch die dritten.

Les 9 et 10 septembre, la place d'Armes à Cully fut le théâtre de la célébration des dix ans de l'inscription de Lavaux au patrimoine mondial de l'Unesco, et les vigneronns du site inscrit ont accueilli dignement leurs visiteurs dans le cadre de Lavaux Passion, en leur proposant de multiples activités célébrant leur travail et leurs produits. Le 8 septembre, la commune était l'hôte de la première

édition du Prix suisse de l'œnotourisme, qui a remporté un beau succès avec soixante dossiers reçus en provenance de toute la Suisse. Le même jour, les premières Rencontres suisses de l'œnotourisme ont également attiré de nombreux professionnels de la branche.

33'812 nuitées (sans les séjours au camping de Moratel) ont été enregistrées dans les établissements hôteliers et parahôteliers de la commune, en baisse de près de 8 % par rapport à l'année précédente. Financée par la commune et les hôteliers, la Lavaux Transport Card a été très appréciée de nos visiteurs en leur permettant de bénéficier de la gratuité des transports publics de Villeneuve à St-Sulpice.

Le Lavaux Express, petit train des vignes, a connu également un succès remarquable, grâce notamment à l'augmentation des courses spéciales et au dynamisme du comité, des guides, des conducteurs et la bonne collaboration avec les caveaux des vignerons locaux. La contribution communale s'est élevée à CHF 17'500.-.

Le marché du dimanche matin, organisé sur la place d'Armes à Cully par l'Association LABEL, a connu un développement réjouissant, et constitue désormais un important point de rencontre pour les habitants de la commune et les visiteurs dominicaux.

## Culture

L'activité culturelle à Bourg-en-Lavaux est particulièrement riche et variée. Elle contribue dans une large mesure également au rayonnement de la commune et à la vie sociale et économique locale.

Outre les événements phares organisés sur le territoire de Bourg-en-Lavaux, soit le Cully Jazz, que la commune soutient pour un montant évalué à environ CHF 220'000.- (apports directs et indirects), et le Lavaux Classic (contribution communale d'environ CHF 26'000.-), la Municipalité a poursuivi sa politique de soutien aux activités socio-culturelles organisées par les sociétés locales et autres organismes du secteur.

Grâce au succès des spectacles et rencontres organisés par les organismes privés locaux (Théâtre de l'Oxymore, Théâtre de la Dernière Minute, Cinéma Aran, CIMS, Jeunesse de Grandvaux, Veillées à la Maison, Fanfare de Grandvaux, Lyre de Lavaux, etc.) et de la Commission culturelle municipale, l'offre culturelle de la commune a de

quoi satisfaire tous les goûts. La Municipalité tient ici à remercier la présidente de la Commission culturelle municipale, Mme Janine Külling qui, après de nombreuses années d'intense activité, a décidé de se retirer. La Commission culturelle cessera provisoirement ses activités en 2018 et la Municipalité en remercie également tous ses membres pour leur précieux engagement.

La deuxième édition des Rencontres de l'Avent a connu un franc succès, ancrant ces soirées dans la vie sociale et culturelle de la commune grâce à de très belles rencontres entre les habitants.

# Assainissement

## **Missions du secteur**

- ✓ Assurer le traitement des eaux usées et l'évacuation des eaux claires et pluviales dans le respect de la réglementation en vigueur
- ✓ Organiser le ramassage et l'élimination des déchets
- ✓ Assurer la collecte et l'élimination des déchets sur le site de la déchèterie et conseiller les usagers

## **Prestations du secteur**

### **Assainissement des eaux usées, claires et pluviales**

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP)
- ✓ Gestion du réseau d'assainissement

### **Gestion des déchets**

- ✓ Ramassage et gestion des déchets ménagers
- ✓ Gestion de la déchèterie

## Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

### **Station d'épuration (STEP)**

#### **Analyse des eaux usées brutes et épurées**

Le rendement de la station d'épuration s'est avéré, globalement, et à l'identique des années précédentes, très satisfaisant. Les résultats des analyses mensuelles effectuées par la division protection des eaux de la direction de l'environnement industriel, urbain et rural l'attestent. Les analyses hebdomadaires effectuées par notre personnel permettent, quant à elles, de gérer en continu la qualité de la chaîne de traitement.

La présence d'eaux claires est toujours significative, de même qu'une certaine quantité d'eaux pluviales, en provenance des secteurs encore assainis en système unitaire. Cet apport d'eau « propre » péjore globalement la qualité du traitement.

A noter encore que les dépassements sporadiques du taux de nitrite sont toujours constatés, principalement en période de forte activité vinicole. La valeur de référence fournie par le service cantonal étant indicative, son dépassement ne justifie pas le recours à des traitements spécifiques. Il s'agit plutôt de gérer l'apport de matières organiques contenues dans les effluents des caves sur le lieu de leur production.

#### **Débits traités**

Un débit total de 434'450 m<sup>3</sup> a été traité en 2017, ce qui représente un débit journalier moyen de 1'190 m<sup>3</sup>, inférieur aux deux années précédentes (~1'500 m<sup>3</sup>). La

pluviométrie s'étant avérée faible en 2017, elle a influencé l'apport d'eaux claires permanentes et pluviales dans le réseau d'évacuation des eaux usées. En l'occurrence, la proportion de ces eaux indésirables représente environ 35% du volume traité global. Les travaux réguliers entrepris sur le réseau devraient diminuer régulièrement ces apports.

### **Boues d'épuration**

536 tonnes de boues déshydratées ont été produites et transportées en vue de leur élimination. Ces boues contenaient environ 131 tonnes de matières sèches, lesquelles ont été incinérées. Ces résultats sont similaires aux années précédentes.

Une analyse est effectuée annuellement par un mandataire désigné par le service cantonal dont l'objectif est d'apprécier la composition (phosphate, métaux, etc.) des eaux rejetées dans le bassin versant de la STEP et ainsi vérifier également l'efficacité du prétraitement des effluents industriels, cas pour lequel la commune n'est que peu concernée.

### **Travaux d'assainissement**

En dehors des travaux usuels de maintenance des différents éléments physiques et électromécaniques, des travaux de rénovation ont été entrepris et de nouvelles installations mises en place :

- Rénovation des éléments mécaniques (paroi plongeante, goulottes de sortie, barres de tension, etc.) du clarificateur cylindrique.
- Installation d'un doseur automatique du chlorure ferrique.
- Installation de 2 échantillonneurs automatiques.

Pour ce qui concerne les deux dernières installations, elles participent à une gestion précise des différents traitements, notamment en période nocturne, en l'absence de l'exploitant.

En outre, un contrôle électrique complet a été effectué, engendrant l'actualisation de certains composants.

## **Ouvrages**

### **Stations de pompage**

Deux stations de pompage ont fait l'objet d'un assainissement complet de leurs composants électromécaniques, soit celle du Graboz (Villette) et celle des Rives n°2.

Une révision complète des composants électriques a été effectuée à la station de pompage principale des eaux usées située à Moratel.

### **Déversoirs**

Au fur et à mesure de l'examen détaillé du réseau des canalisations, des ouvrages ponctuels de déversement des eaux usées sont signalés. Cela signifie naturellement que l'assainissement en système séparatif n'est pas systématique.

Un des déversoirs principaux, situé au lieu dit « Charnaux », a été assaini afin de réduire significativement les rejets de macro-déchets au cours d'eau lors d'averses importantes. Le débit de restitution dans la canalisation d'eaux usées peut dès lors être également régulé.



## **Réseau d'assainissement**

### **Cadastre souterrain des canalisations**

Etabli préalablement à l'étude des PGEE, le cadastre souterrain des canalisations et ouvrages est un document important pour la gestion quotidienne du réseau d'assainissement. L'ensemble des données, en provenance de sources diverses (plans d'exécution, relevés in situ, etc.) est intégré dans une base de données informatisées, soit un système d'informations géoréférencées. Les éléments sont actualisés régulièrement en fonction des nouvelles réalisations.

En vue de la vérification de la capacité hydraulique du réseau d'assainissement, un relevé détaillé des collecteurs a été effectué sur l'axe « route des Crêts Leyron – gare de Grandvaux » en 1<sup>ère</sup> étape, ce secteur présentant visiblement des incapacités locales, constatées lors de fortes précipitations. Les données informatiques ainsi obtenues seront reprises dans la base de données du logiciel de calculs hydrauliques.

### **Eaux claires permanentes**

Ne nécessitant aucun traitement et au contraire perturbant celui de la station d'épuration, les eaux claires permanentes (ECP) présentes dans le réseau des eaux usées doivent en être extraites en priorité. Cette extraction s'avère fastidieuse, au fur et à mesure des examens menés in situ, car l'apport est diffus et non confiné à quelques endroits, comme nous l'a montré une campagne de repérage effectuée sur les canalisations de la route de Grandvaux.

La poursuite des investigations sur le réseau ainsi que les travaux de mise en conformité de l'assainissement de certains secteurs permettront de diminuer les apports d'eaux claires dans les collecteurs des eaux usées et ainsi de rétablir leurs écoulements souterrains.

### **Curages et examens télévisuels des canalisations**

De nombreux tronçons de collecteurs, que cela soit dû à leur faible pente et/ou au transport de matériaux plus ou moins grossiers, font l'objet de curages annuels. Particulièrement les stations de pompage et relevage, ainsi que le collecteur des rives du lac.

Il en est de même pour les dépotoirs de nombreuses grilles, dont l'élimination des dépôts est primordiale pour garantir l'écoulement des eaux à l'aval.

On peut relever, qu'en 2017, ces interventions ont été moindres que les années précédentes. Les évènements pluviométriques de forte intensité ont été moins nombreux et ont donc engendré moins d'interventions, notamment en urgence.

Couplés aux curages des collecteurs, les examens télévisuels ont également été moins importants que les années précédentes, également par le fait que d'autres tâches, notamment au niveau de la station d'épuration, ont demandé plus d'attention (révision du clarificateur, mise en place des échantillonneurs, etc.).

### **Réalisations de collecteurs et regards**

Plusieurs secteurs du réseau d'assainissement ont fait l'objet de réfections ou de constructions de collecteurs et regards. Les principales réalisations et interventions sont citées :

- Réalisation de collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales au chemin de Baussan à Cully, secteur « Est ».
- Réalisation de collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales à la route de la Petite Corniche à Grandvaux, secteur « Charnaux ».
- Raccordement d'un collecteur d'eau de drainage sur un collecteur des eaux pluviales au chemin de Bahyse-Dessus, secteur « Le Devin ».
- Réfection d'un collecteur des eaux usées à la route de Chenaux.
- Réalisation d'un raccordement des eaux pluviales à la route de Grandvaux.
- Assainissement d'une trentaine de regards répartis sur le territoire communal.

On notera que par opportunité avec les travaux communaux, l'évacuation des eaux d'environ 5 bâtiments privés a été mise en conformité par leur propriétaire (assainissement complet en système séparatif).

Il faut signaler également que l'examen télévisuel d'une canalisation des eaux pluviales, dans laquelle étaient visiblement introduites des eaux usées, a engendré la mise en conformité d'un bâtiment comportant un nombre conséquent d'appartements.

Concernant les travaux demandant une intervention d'urgence, ils ont été moindres que les années précédentes.

### **Evènement particulier**

Contrairement aux années précédentes, aucun évènement pluviométrique singulier n'a été observé.

# Gestion des déchets

## Ramassage et gestion des déchets ménagers

### **Ecopoints**

32 écopoints sont répartis sur le territoire communal, dont les déchets récoltés varient d'un lieu à l'autre. Le tri des déchets s'effectue, dans la grande majorité, correctement. Cependant, nous constatons régulièrement une nette augmentation des erreurs dans le tri de certains types de déchet, notamment pour ce qui concerne la récolte des éléments en PET. Passablement de déchets en matière plastique se retrouvent dans les « déchets verts » et les installations de récupération de ce

type de déchets sont sporadiquement saturées, entraînant des dépôts aux abords des lieux de récolte.

Des actes d'incivilité, par la dépose de sacs non taxés dans les lieux de collecte, sont constatés tout au long de l'année.

Des campagnes d'information ont été régulièrement publiées, en ciblant le type de déchets dont la récolte est problématique.

### **Etude cantonale**

Au cours de cette année, dans le but d'améliorer les habitudes de tri des déchets, la Direction Générale de l'Environnement a étudié, avec l'appui d'une vingtaine de communes, dont Bourg-en-Lavaux, les différentes prati-

ques du tri des déchets. Un rapport a été établi, proposant plusieurs recommandations. Ces dernières corroborent avec celles retenues dans l'étude détaillée des futurs écopoints.

### **Aménagement des futurs écopoints**

L'étude pour la réalisation de huit écopoints a été achevée, en collaboration avec la commission formée à cet effet, sur la base des statistiques communales, des études antérieures (CSC déchets et Ecowaste), une étude particulière pour le site de Cully (HÜSLER & Associés), les recommandations

cantonales ainsi que les différentes pratiques et expériences de plusieurs communes.

Les appels d'offres pour la fourniture des installations et les travaux de génie civil ont été publiés en fin d'année.

## Déchèteries

### **Champaflon**

En parallèle avec le futur aménagement des écopoints, une réflexion globale de l'aménagement du site de Champaflon a été entamée. Dès lors, la fourniture et

la pose envisagées de nouvelles installations (bennes compactrices) ont été, pour l'instant, suspendues.

## Gavardes (Savigny)

Afin de réduire l'engorgement de la déchèterie communale, les cartes d'accès à la déchèterie des Gavardes à Savigny ont été mises à disposition des

habitants. En 2017, 70 ménages possédaient une carte d'accès, soit une nette progression par rapport à l'année précédente (environ 30 ménages).

## Quantités et types de déchets

### Synthèse

Globalement, la quantité de déchets est restée stable par rapport à l'année précédente. A l'identique de l'année 2016, un poids plus important a été récolté pour ce qui concerne le PET. De

manière similaire, la récolte d'aluminium et de fer blanc a augmenté de manière significative. Dans les deux cas, les sociétés collectrices n'ont pu expliquer une telle augmentation.

### Rétribution

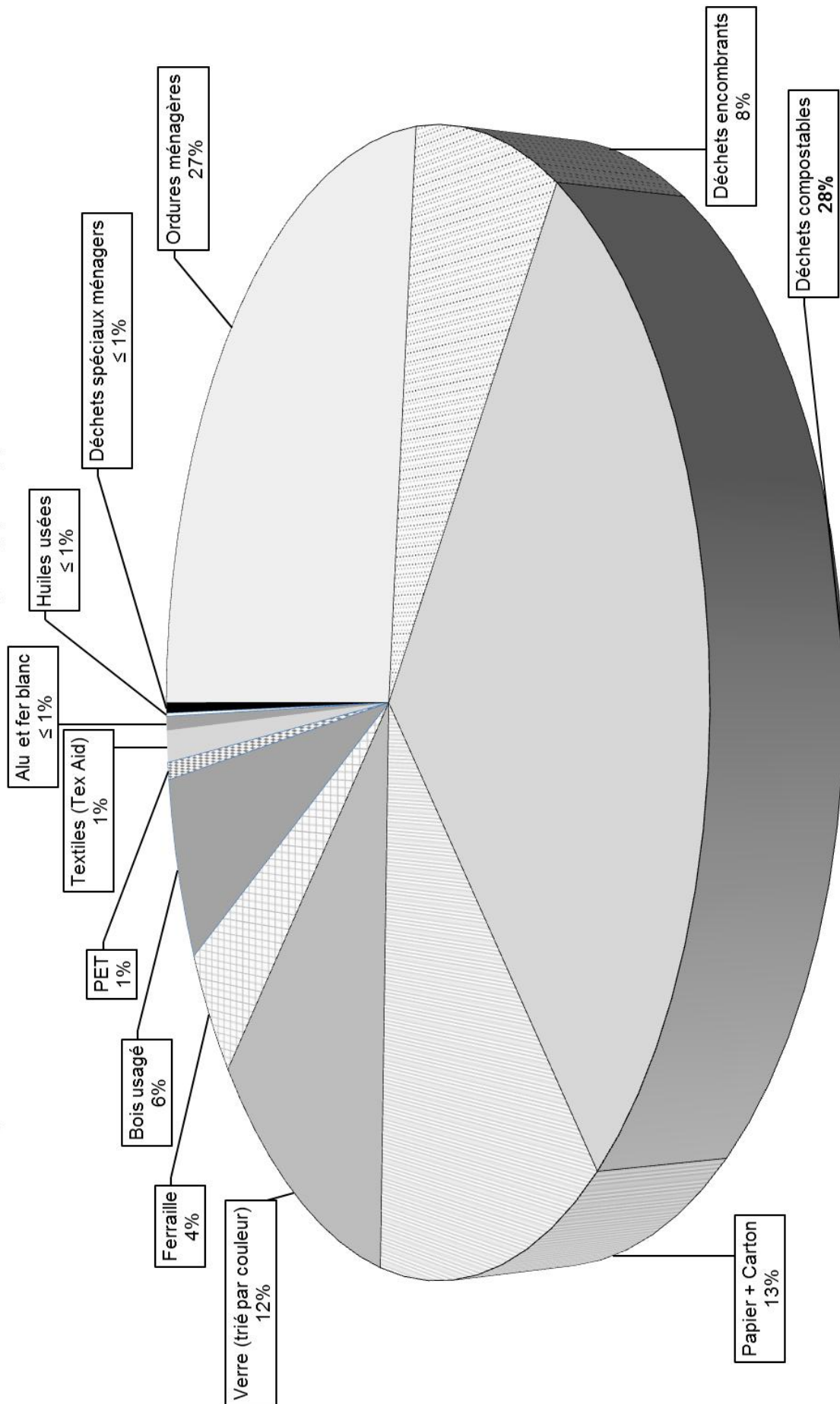
Concernant les montants reversés à la commune, on constate que la rétribution pour la récolte du verre trié couvre largement les frais de son transport.

Concernant les autres déchets rétribués, ils sont soumis à une grande variabilité des coûts. Le papier a rapporté en moyenne CHF/to 47.- et les métaux CHF/to 88.-.

## Statistiques

Année		2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Ordures ménagères	[to]	924	894	918	893	751	1'384	1'350
Déchets encombrants	[to]	281	319	311	296	278	232	235
Déchets compostables	[to]	975	1'087	955	1'123	971	843	779
Papier + Carton	[to]	441	443	431	445	435	281	316
Verre (trié par couleur)	[to]	402	380	367	373	372	351	343
Ferraille	[to]	149	179	146	156	130	133	146
Bois usagé	[to]	210	211	181	194	186	203	202
PET	[to]	20.1	20.8	14.4	13.8	12.1	12.6	9.1
Textiles (Tex Aid)	[to]	36.8	32.9	28.1	30.3	23.2	15.0	17.8
Alu et fer blanc	[to]	16.3	5.7	5.0	7.8	9.3	8.0	5.2
Huiles usées	[to]	3.7	2.8	2.1	3.0	2.3	3.0	3.3
Déchets spéciaux ménagers	[to]	12.1	10.9	12.8	12.8	9.9	13.2	15.9
Total	[to]	3'471	3'587	3'372	3'547	3'180	3'477	3'423

**Proportion de la masse annuelle de déchets [%to] par type - total 3'471 to**



# SECURITÉ, MANIFESTATIONS ET SPORTS



**M. Jean-Paul Demierre**  
**Municipal**

# Sécurité

## Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public

## APOL Association Police Lavaux



L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, pour un bassin de population de 23'000 habitants. Cette organisation, composée de plus de 50 collaboratrices et collaborateurs, est scindée en deux divisions, l'une opérationnelle et l'autre administrative.

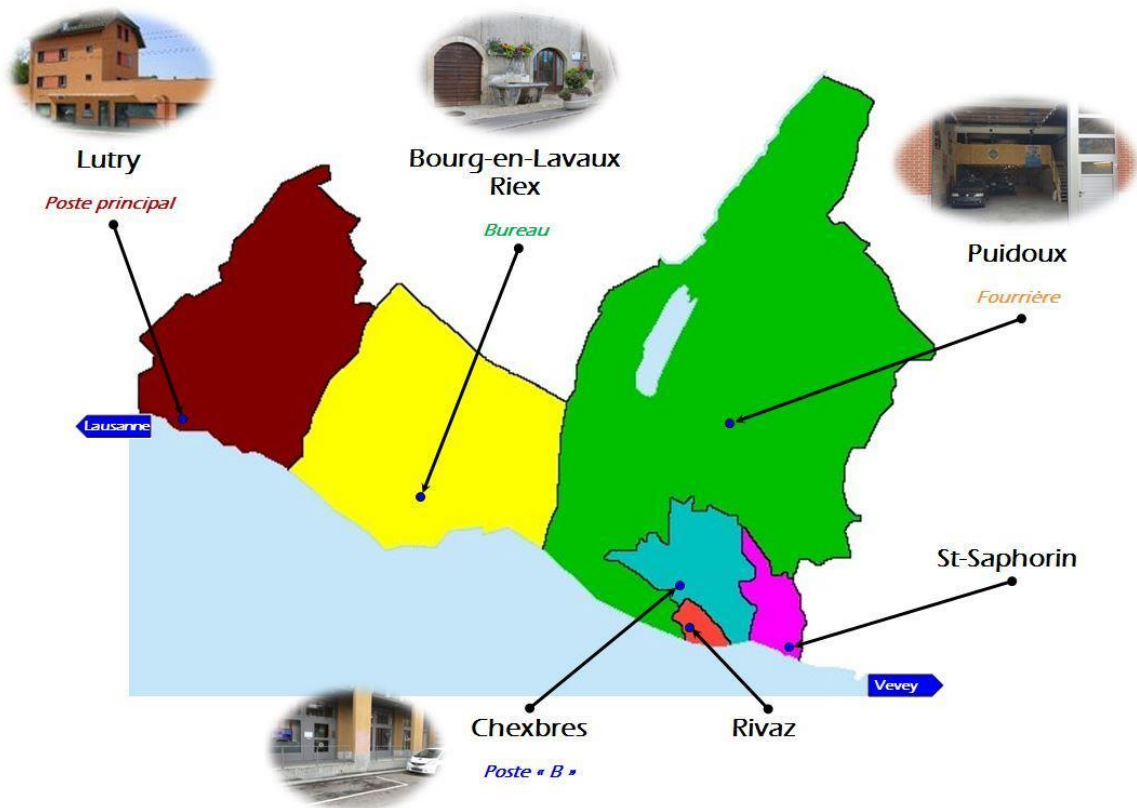
Pour 2017, le Comité directeur se plaît à constater que tous les objectifs fixés ont été atteints. La qualité des prestations fournies par les collaborateurs de l'association a une nouvelle fois été à la hauteur de ce qui est attendu d'un service de police. M. Jean-Paul Demierre, président dudit comité, relève que lors des séances de naturalisation de la commune de Bourg-en-Lavaux, il est systématiquement demandé aux candidats leurs motivations à devenir suisses. La totalité d'entre eux répond « la qualité de vie ainsi que la sécurité ». Or, la sécurité et la qualité de vie qui en découle dépendent en partie de notre police de proximité.



Dès le début du mois de juillet, un nouveau bureau de police est desservi à Riex. Les autorités et les habitants de Riex ont pu visiter le local lors de portes ouvertes organisées le 29 juin.



### Implantation des postes et bureau de police





## Contrôles radar

En 2017, 736 heures de contrôles répressifs ont été exercées (temps de travail annuel d'un agent : 1'920 h.).

**Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :**

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée
▪ Puidoux	route de Flonzaley	50	74
▪ Grandvaux	route de Forel	50	75
▪ La Croix-sur-Lutry	route des Monts-de-Lavaux	50	82
▪ Lutry	route de la Conversion	50	85
▪ Grandvaux	route de Puidoux	50	86
▪ Puidoux	route du Vergnolet	50	96
▪ Puidoux	route de Treytorrens	60	83
▪ Villette	route de Lausanne	60	89
▪ Rivaz	R.C. 780-B-P	60	91
▪ St-Saphorin	R.C. 780-B-P	60	95
▪ Lutry	route du Landar	60	101
▪ Chexbres	route de Suhen	60	101
▪ La Croix-sur-Lutry	route de Savigny	80	105
▪ Puidoux	R.C. 780-B-P	80	154

## Infractions radar

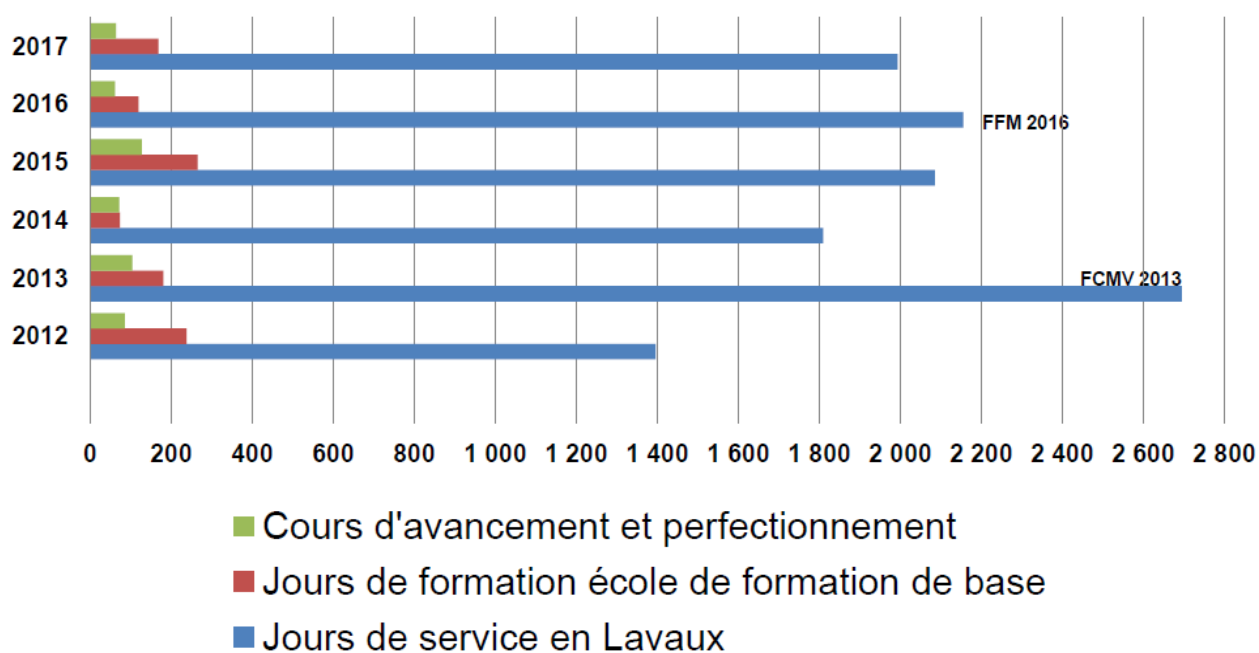
	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public	
<b>Lutry</b>	9'687	565	203	187	40	38	
<b>Chexbres</b>	703	2	4	1	1	0	
<b>Puidoux</b>	6'522	466	146	121	33	25	
<b>Rivaz</b>	2'837	198	4	4	0	0	
<b>St-Saphorin</b>	4'127	349	30	30	7	7	
<b>Bourg-en-Lavaux</b>		1'519	109	33	28	5	5
	<i>Cully</i>	0	7	0	0	0	0
	<i>Epresses</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Grandvaux</i>	356	9	15	13	3	2
	<i>Rieux</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Villette</i>	1'163	93	18	15	2	3
<b>TOTAUX</b>	<b>25'395</b>	<b>1'689</b>	<b>420</b>	<b>371</b>	<b>86</b>	<b>75</b>	

## Interventions

	Avec d'autres services de secours				Interventions personnes				Interpellations de personnes				Tapage			Alcoolémie		Animaux				Délits commis					Evénements survenus					Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés							Total	
	Diverses	Accidents	Santaire	Feu	Inondation	Alarmer sauvetage	Disparues	Retrouvées	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambriolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de meurs	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées	Cycles volés	Cycles trouvés	Plaques volées		Plaques trouvées
Lutry	825	135	38	17	7	4	15	9	2	59	6	13	6	6	77	46	18	7	8	35	6	32	70	62	29	45	30	0	3	5	0	0	6	2	18	7	9	7	9	1'667
Chexbres	99	26	2	6	1	0	0	1	3	23	0	1	0	2	5	3	3	0	3	10	0	4	1	6	5	4	0	0	5	2	0	0	0	0	0	1	0	0	2	218
Puidoux	202	53	3	2	1	0	1	1	0	36	1	2	1	1	1	8	6	2	1	15	1	11	9	7	2	11	1	0	1	2	0	2	0	0	6	1	1	2	395	
Rivaz	20	10	1	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	2	3	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	55
St-Saphorin	32	9	0	0	1	0	0	0	0	12	2	1	1	0	0	0	0	0	2	0	1	2	4	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	73	
Bourg-en-Lavaux	400	49	15	9	4	2	5	2	1	79	1	7	1	4	23	8	2	1	3	35	7	11	19	12	13	27	10	0	2	0	3	0	0	1	2	2	1	4	765	
Cully	133	21	8	6	1	0	1	1	1	38	0	6	1	3	18	4	1	1	1	8	1	5	10	7	1	10	5	0	2	0	1	0	0	1	2	2	1	1	302	
Epesses	42	7	3	1	0	0	1	0	0	8	1	1	0	0	1	0	0	0	0	2	1	2	1	1	0	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	77
Grandvaux	166	11	4	2	3	0	3	1	0	13	0	0	0	1	2	3	0	0	1	19	2	4	5	3	5	10	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	263
Rex	16	3	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	1	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
Villette	43	7	0	0	0	2	0	0	0	11	0	0	0	0	2	0	1	0	1	2	2	0	2	1	3	4	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
<b>TOTAUX</b>	<b>1'578</b>	<b>282</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>220</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>107</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>96</b>	<b>15</b>	<b>62</b>	<b>106</b>	<b>90</b>	<b>54</b>	<b>87</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>3'173</b>

# Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

## Jours de service de l'ORPC LAVAUX



## Promotions

Sont nommés **spécialistes PBC**

Le sdt Samuel DALCHER  
Le sdt Loïc PEITREQUIN

Sont nommés **Caporaux  
Sous-of pionniers**

Le sdt Jairzinho ELSIG  
Le sdt Sébastien RENEVEY  
L'app Christ ROBATEL

Est nommé **Caporal  
Sous-of assistance**

Le sdt Léonard KRIEG

Sont nommés **Sergents**

Le cpl pionnier Christophe METRAUX  
Le cpl pionnier Antoine MONOD  
Le cpl pionnier Maurice RICHARD  
  
Le cpl assistance Jean-Laurent CRETZAZ  
Le cpl assistance Cyril MATTHEY-CLAUDET

Est nommé **Premier-Lieutenant**

Le lt pionnier Alexandre RAVEY

## **Manifestations**

Concernant Bourg-en-Lavaux, la PCI a été engagée pour les manifestations suivantes :

### **Cully Jazz Festival**

#### Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, PCi)
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation

#### Manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note des événements, fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres, etc.) les informations nécessaires et gèrent le tournus des astreints
- 24 personnes assurent le bouclage du site
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur
- Le Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière

#### Repli :

- Démontage de l'éclairage
- Remise en place du poste de commandement
- Nettoyage des locaux

#### En chiffre pour l'ensemble du Cully-Jazz :

- 425 jours de service ont été effectués
- 434 repas préparés
- 85 lunches
- 9 plats froids
- 13 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 m. de câble électrique



### **Parade Navale**



Le 21 mai 2017 a eu lieu au large du débarcadère de Cully la Parade navale de la CGN. De nombreux spectateurs étant attendus sur les quais ainsi que sur les différents chemins surplombant le lac, la gestion des parkings ainsi que de la circulation a été gérée par la cinquantaine d'astreints convoqués à cet effet, ceci sous la responsabilité de l'APOL.

## **Giron des Musiques**

Le Giron des Musiques de Lavaux et du Gros-de-Vaud s'est déroulé à Cully le week-end de l'ascension, soit les 26, 27 et 28 mai 2017.

### En chiffre :

- 37 astreints totalisant 53 jours de service ont été nécessaires à la gestion de la circulation et des parkings

Montage et démontage des infrastructures pour ces deux manifestations qui, utilisant les mêmes lieux durant la même semaine, ont permis de jongler et de satisfaire au mieux les deux organisations.

Une septantaine de jours de service ont été totalisés.



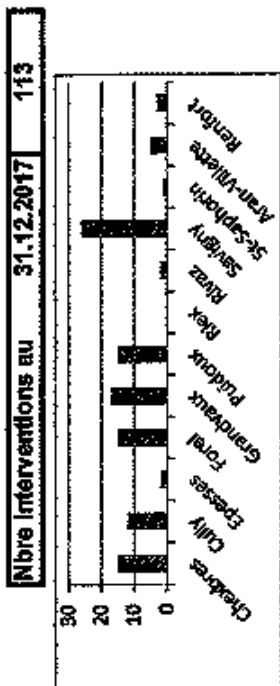
# SDIS Cœur-de-Lavaux

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site [www.sdis-lavaux.ch/](http://www.sdis-lavaux.ch/).

## SDIS Cœur-de-Lavaux - Statistique des interventions pour l'année 2017

### Interventions par commune :

	Chexbres	Cully	Epesses	Forel	Grandvaux	Puidoux	Riez	Rivaz	Savigny	St-Saphorin	Aran-Villette	Renfort
	15	12	2	15	17	15	0	2	28	1	5	3
%	13.3	10.6	1.77	13.3	15	13.3	0	1.77	23	0.88	4.42	2.65
<b>Bourg-en-Lavaux</b>	<b>38</b> = 31.9 %											



Type	Nbre	%
FEU	26	23 %
Inondation	38	33.6 %
Pollution	11	9.73 %
Sauvetage	14	12.4 %
Technique / A.I. auto	19	16.8 %
Divers	5	4.42 %
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>100</b>

### Sur 113 inter., nbre d'alarme par caserne :

Caserne	Nbre	%
Caserne Cully	73	64.6 %
Caserne Forel	61	54 %
Off. de piquet	5	4.42 %

### Répartition par groupe :

Groupe	Nbre	%
Jour Cully	51	45.1 %
Nuit Cully	39	34.5 %
Jour Forel	44	38.9 %
Nuit Forel	34	30.1 %

# Sports

## **Missions du secteur**

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport
- ✓ Soutien financier aux associations

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite.

## **Inauguration de la Tioleyre**



Les festivités ont eu lieu le samedi 17 juin 2017. Cette aventure aura duré cinq ans. Tout au long de cette période, la volonté de la Municipalité de promouvoir le sport et la vie sociale de notre commune n'a pas faibli. A l'avenir, les habitants de Bourg-en-Lavaux pourront profiter de nouvelles installations sportives dans un cadre à la hauteur de notre belle région.

La Tioleyre comprend désormais une pelouse de foot flambant neuve et quatre courts de tennis en terre battue synthétique entièrement rénovés.

D'autres nouveautés viennent s'ajouter à ces installations : un terrain de pétanque, une piste d'athlétisme pour la course et le saut en longueur ainsi qu'un terrain multisport (volley-ball, basket-ball, handball, etc.).

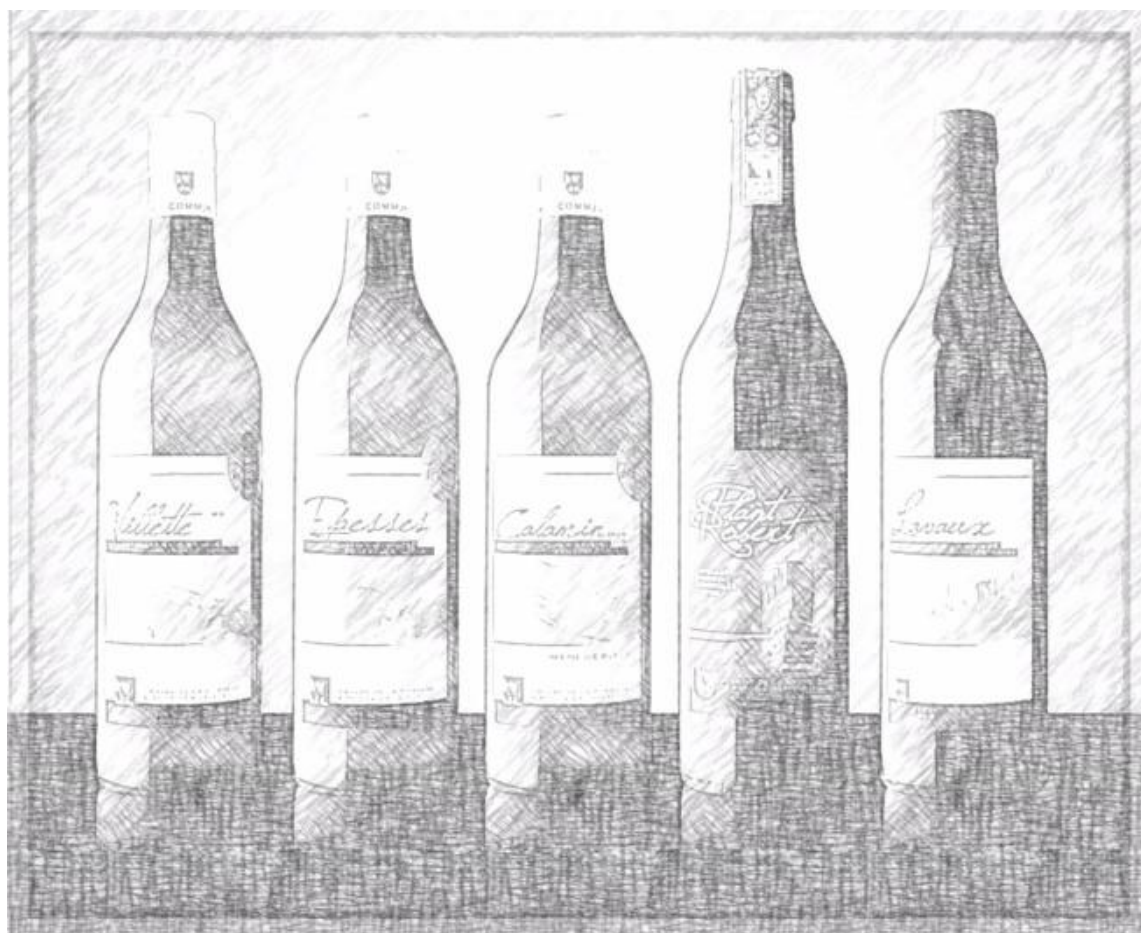
Les utilisateurs pourront enfin profiter de vestiaires intégralement équipés.

Quant aux adeptes de la cantine, ils devront faire preuve de patience ; elle pourrait voir le jour prochainement.





# VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS



**Mme Nicole Gross**  
**Municipale et vice-syndique**



# Voirie, espaces verts, plages et cimetières

## Missions du secteur

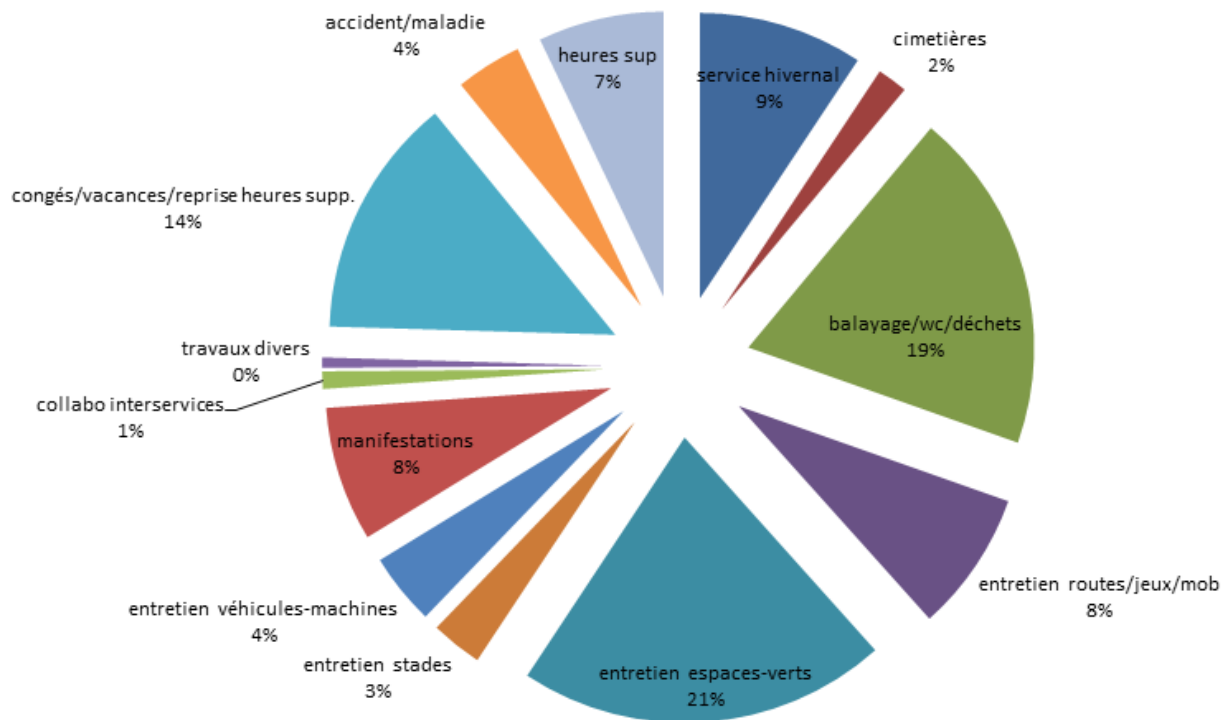
- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, fontaines, bassins d'agrément et WC publics, plages, bains, etc.

Les 11 collaborateurs de voirie effectuent une multitude de tâches réparties selon la liste ci-dessous :

<b>1 Service Hivernal</b>		
Code	descriptif	
1.1	Pose et Dépose des équipements d'hiver	piquets, coffres à sel, pare-neige, entretien matériel
1.2	Déneigement et Salage	routes, chemins, places, escaliers, sentiers
<b>2 Service des Cimetières</b>		
Code	descriptif	
2.1	Entretien cimetières	arbres, haies, plantations, gazon, mauv. Herbes, gravier
2.2	Tombes, Urnes	creuse et remblayage des tombes
<b>3 Service de Propreté ( nettoyage )</b>		
Code	descriptif	
3.1	Balayage général, manuel, mécanique	routes, trottoirs, places, chemins, quais,escaliers, passages passerelles, sentiers, AF, allées, feuilles
3.2	Nettoyage, Lavage des WC publics	HP, produits d'entretien, débouchage, acide
3.3	Nettoyage corbeilles, cornets à chien	vider corbeilles, bravo
3.4	Nettoyage des bains, plages	nettoyage vestiaires, douches, pelouses, HP, escaliers
3.5	Nettoyage des feuilles	balayage, ramassage, évacuation des feuilles
3.6	Nettoyage des fontaines	lavage des fontaines communales
3.7	Nettoyage enrochements, ports, radiers	ramassage des débris, bois etc...
3.8	Service de ramassage	vieux papiers,collectes,déchets spéciaux, ordures
3.9	Service de propreté Week-End	nettoyage zones touristiques, plages, corbeilles
3.10	Ramassage des encombrants	collecte des gros déchets chez les privés, à la demande
<b>4 Service d'entretien</b>		
Code	descriptif	
4.1	Entretien des cours d'eau	coulisses, drains, fosses, voutages, désableurs, ports
4.2	Entretien des routes	chemins, places, sacs, grilles, caniveaux, AF
4.3	Entretien des Installations	wc, vestiaires, pompes, dépôts, locaux, barrières
4.4	Entretien du mobilier urbain	bancs, corbeilles, panneaux, bornes, signalisation
4.5	Fauchage des accotements	épareuse, ficelle, moto-faux, haies, traitement bords de route
4.6	Entretien des gazons	tonte, engrais, semi, scarification
4.6.1	Entretien stade des Ruines	fauchage talus, entretien pelouses, gazons
4.6.2	Entretien stade Deven	fauchage talus, entretien pelouses, gazons
4.7	Entretien des arbres,plantations	taille, arbres, haies, entourage d'arbre, traitement, aubannage
4.8	Entretien des massifs	fleurs, bacs à fleurs, plantations, pose, dépose, arrosage
4.9	Entretien places de jeux	contrôle et entretien des installations, copeaux,
4.10	Entretien Machines Véhicules	petit entretien machines, véhicules, nettoyage, contrôle niveaux
<b>5 Travaux divers</b>		
Code	descriptif	
5.1	Manifestations	pose,dépose matériel de fête,tables,chaïses,estrades,pont de danse,décorations,barrières, manutention, nettoyage
5.2	Manifestations	signalisation pour manifestations
5.3	Collaboration inter-services	service des eaux, bâtiments, vignes, APOL
5.4	supprimé	
5.5	Absences	maladie, accident, médecin, vacances, reprise heures supp. pc, militaires, autres
5.6	Administration	séances, bureau

Toutes ces tâches sont quantifiées et permettent d'établir le graphique ci-dessous :

### heures 2017



Ces éléments quantitatifs permettent d'apporter des indicateurs de gestion utiles à la Municipalité.

#### **Entretien des coulisses du vignoble**

Le cadastre et l'inventaire des coulisses du vignoble a été établi durant l'année. Ce travail a permis d'identifier les quelques 143 coulisses à entretenir. L'équipe de voirie a retroussé ses manches dès la fin des vendanges pour entreprendre cet important travail d'entretien et d'arrachage de la végétation. Cette mission se terminera en 2018.

#### **Service hivernal**

Pour faciliter le remplissage des saleuses communales, deux silos à sel ont été installés, le premier au collège du Genevrey pour desservir les hauts de la commune et le deuxième au local de voirie de Cully. Ce système permet de déverser le sel directement dans la saleuse, afin d'éviter le remplissage manuel à l'aide de sac de sel.

## **Gestion des déchets**

Tout au long de l'année, les collaborateurs du secteur de voirie passent quotidiennement aux écopoints pour d'une part collecter les déchets tels que le PET ou l'alu et le fer blanc, et d'autre part pour maintenir la propreté dans et autour de ces points de collecte.

## **Mécanisation**

L'étape n° 3 de la mécanisation du secteur a débuté par l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 278'000.- pour l'achat d'un petit tracteur pour le déneigement et la tonte des gazons, le remplacement d'un véhicule polyvalent porte-outils, le remplacement d'un pick-up et l'acquisition de 2 scooters électriques pour faciliter le déplacement des collaborateurs du bureau technique.

## **Place de jeu**

La place de jeu d'Aran a été complètement rénovée, les jeux ont été changés, le sol a été évacué et remplacé par des copeaux de bois. Une nouvelle barrière en bois clôture toute la place. Le chemin qui permet de rejoindre le bourg a également été refait à neuf.

## **Décoration florale**

L'équipe des jardiniers communaux continue le programme de remplacement des caissettes à fleurs en amiante par de nouvelles jardinières contenant des réserves d'eau et d'un volume de terre plus important. La Maison Jaune à Cully, le parking du Bougnon à Grandvaux et le Bornalet à Epesses ont été équipés permettant ainsi de continuer à développer et embellir les décorations florales au sein des bourgs.

## **Manifestations**

Durant l'année, la voirie a fourni un nombre important de prestations nécessaires au déroulement des manifestations locales organisées dans la commune. Comme mentionné sur le graphique ci-dessus, c'est 8 % des heures de voirie qui y ont été consacrées ce qui représente quasiment une personne à plein temps durant toute l'année. Les tâches principales sont la gestion du stationnement, la réservation de places, la manutention du matériel et les tâches de nettoyage après manifestation.

A la lecture des éléments ci-dessus, nous pouvons remercier chaleureusement l'équipe de voirie pour son engagement tout au long de l'année, par beau comme par mauvais temps, car elle travaille principalement à l'extérieur. Parfois critiqué, parfois salvateur, le premier collaborateur de l'administration communale que le citoyen croise chaque matin est un acteur incontournable au bon déroulement de la vie communale.

# Domaines viticoles

## Vignes

Trois vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2016 – 2017 (1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

• Monsieur Daniel Lambelet	51'961	m <sup>2</sup>
• Monsieur Gaël Cantoro	51'035	m <sup>2</sup>
• Madame Mélanie Weber	<u>22'591</u>	<u>m<sup>2</sup></u>
	<b>125'587</b>	<b>m<sup>2</sup></b>

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à sept viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Marcel Corboz, Yvan Duboux, Jean-René Gaillard, Louis Fonjallaz, Luc Massy et Domaine Croix Duplex.

La commune exploite également la vigne de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m<sup>2</sup>.

## Vendanges

La commune a vendangé l'équivalent de 94'105 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 71'650 litres :

<b>Chasselas :</b>	<b>67'012</b>	<b>litres dont :</b>
Villette	30'755	litres
Epeses	26'102	litres
Calamin	10'155	litres
<b>Rouge :</b>	<b>4'638</b>	<b>litres dont :</b>
Lavaux Rouge	738	litres
Plan Robert	3900	litres

## Parcours didactique

La finalisation du parcours s'effectue par la conception et la réalisation du matériel pédagogique qui s'y réfère.

## Mise des vins

La mise des vins des domaines de la commune, récolte 2016, a eu lieu le 24 février 2017 à la salle Davel sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- Prix de départ :  
Villette : CHF 8.00      Epesses : CHF 9.00      Calamin : CHF 10.00
- Vente :  
73 lots représentant 47'990 litres de vin ont été vendus pour CHF 504'834.-, soit un prix moyen de CHF 10.52, répartis comme suit :
  - 18'040 litres de Villette au prix moyen de CHF 9.77
  - 22'505 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 10.25
  - 7'445 litres de Calamin au prix moyen de CHF 13.14

## Souscription aux habitants

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitants de la commune, 4'974 bouteilles ont été acquises, représentant une entrée d'environ CHF 80'470.-.

## Distinctions

En 2017, la commune a reçu le "Laurier d'Or" Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

Les appellations Epesses et Villette se sont distinguées avec une médaille d'Or à la "Sélection des Vins Vaudois". L'appellation Villette a également obtenu une distinction Argent au "Mondial du Chasselas".

## Caves

Un monorail obsolète a été supprimé, alors qu'un petit service avec remplacement de plusieurs pièces a été opéré sur le monorail dit « Plan Robert ».

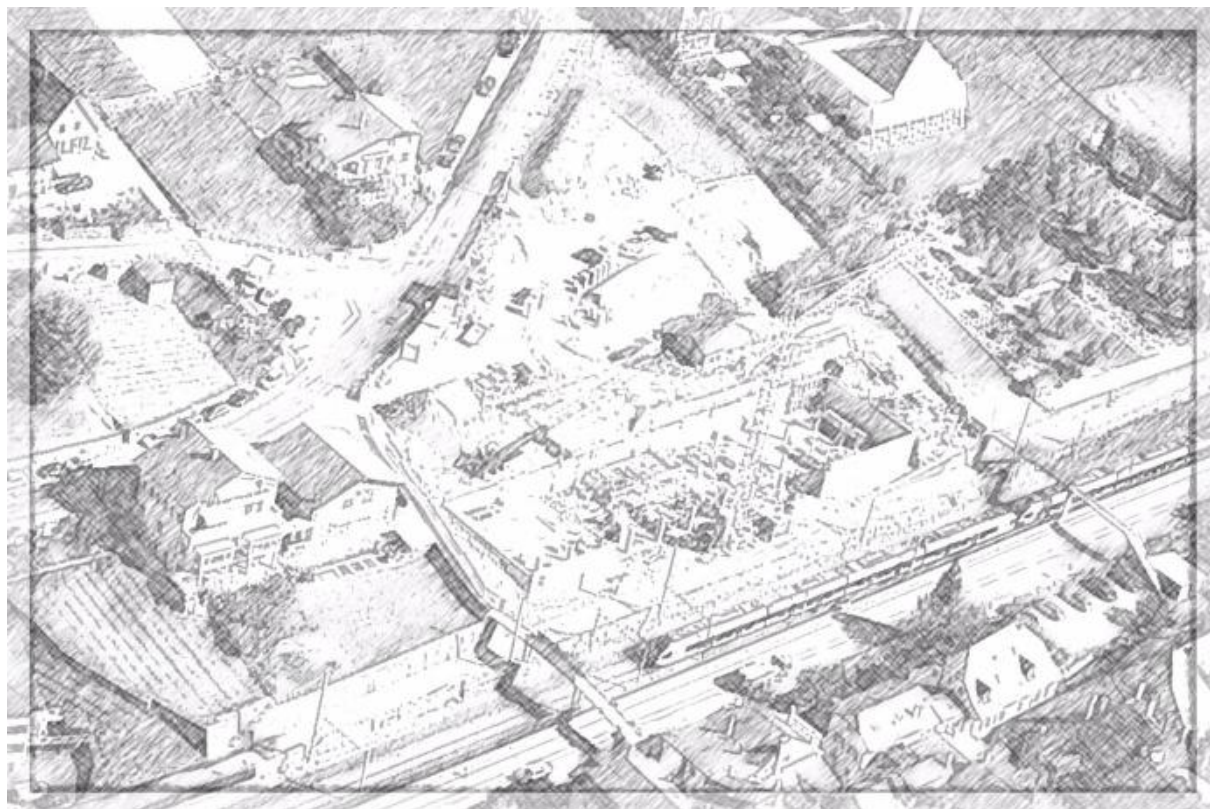
Trois cuves inox rectangulaires à double-manteau ont été installées dans l'avant-cave de la Maison Jaune.



Une vitrine de présentation a été installée en évidence devant la Maison Jaune pour la promotion des vins communaux.



# POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS



**M. Georges Hauert**  
**Municipal**

# Police des constructions

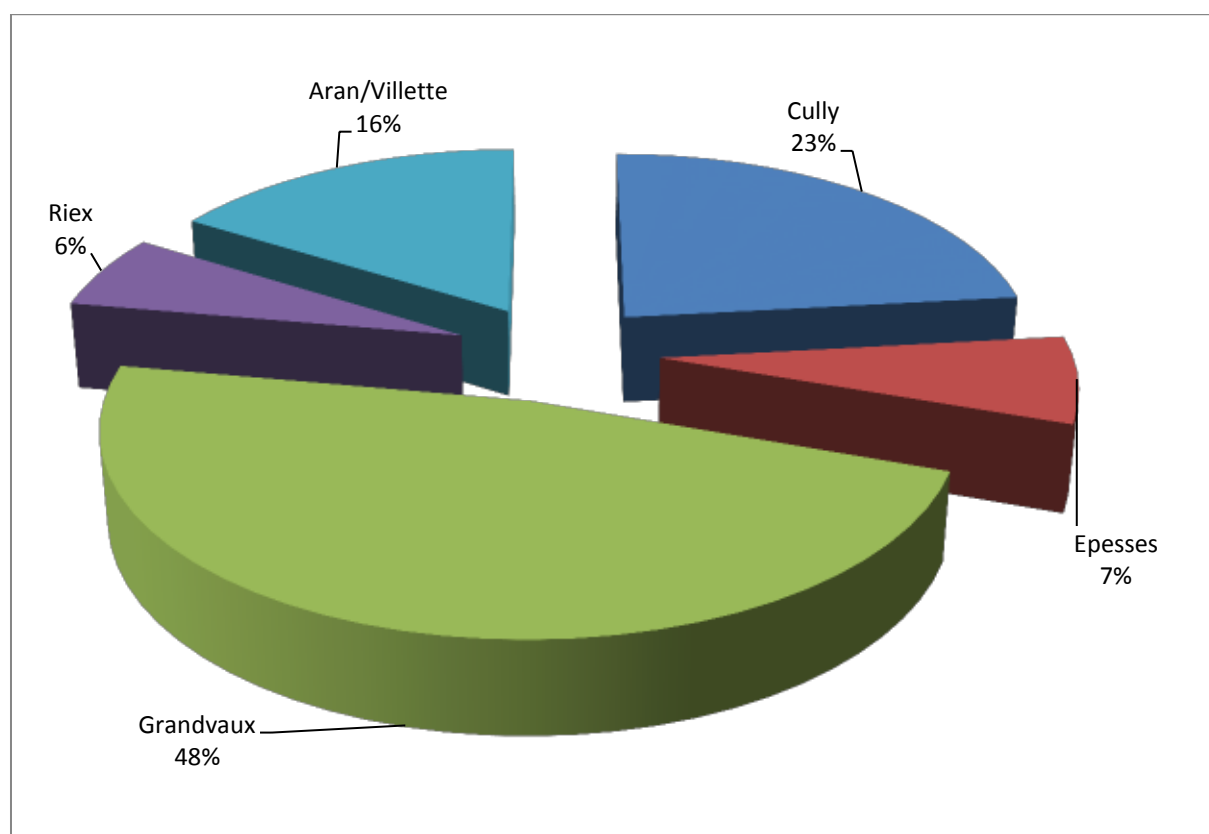
## Missions du secteur

- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme

## Permis de construire

Au cours de l'année 2017, nos services ont traité 99 demandes de permis de construire, soit 48 qui ont été soumises à enquête publique et 51 qui en ont été dispensées.

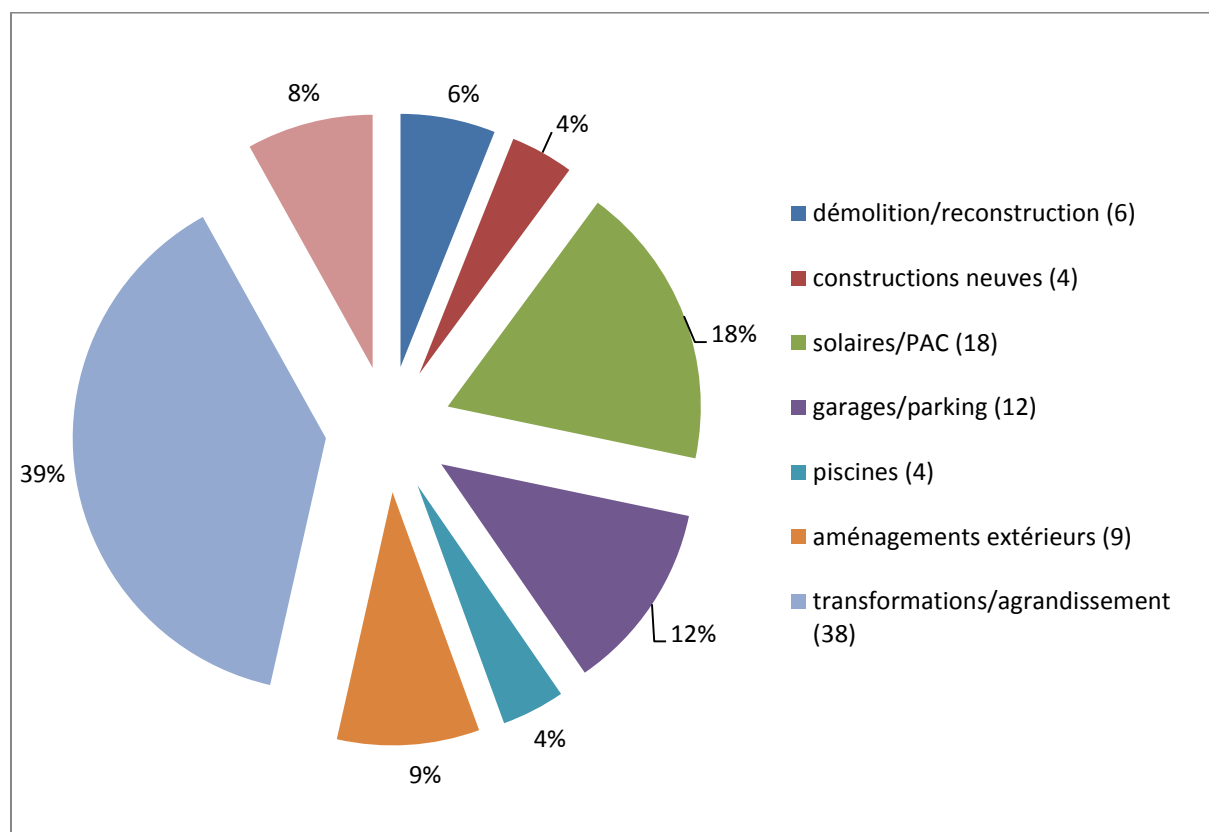
La répartition de ces 99 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



44 permis de construire ont pu être délivrés après enquête publique, dont 10 pour des dossiers soumis à l'enquête en 2016. 13 dossiers sont en suspens, dont 1 datant de 2016, 1 de 2015, 1 de 2014.



A titre d'information, nous avons estimé en pourcentage, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des permis de construire délivrés après enquête publique ou autorisés en dispense d'enquête.



## Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, 37 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur 8 après-midi tout au long de l'année. 23 permis ont pu être délivrés.

## Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Jean-Pierre Haenni, syndic,
- M. Georges Hauert, municipal,
- Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme,
- Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

## Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique, est composée du syndic, du municipal en charge de la police des constructions et d'un médecin. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2017, la Commission n'a pas été sollicitée.

# Bâtiments et gérances

## Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances
- ✓ Locations des appartements
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées
- ✓ Etudes et projets des nouveaux bâtiments

## Bâtiments

Gestion des bâtiments des patrimoines financier et administratif. Planification et suivi des divers travaux d'entretien et des transformations dans ces objets.

Entretiens courants et rénovations sectorielles (électroménager, chauffage, sanitaire, électricité, menuiserie, peinture, etc.).

Etudes et projets des nouveaux bâtiments (Gare, Fortunades, etc.) et des rénovations (combles du bâtiment de la rue Davel 9, etc.).

Comme prévu et signalé dans les rapports de gestion précédents, la série des contrôles périodiques obligatoires des installations électriques (OIBT) durant cette année s'est poursuivie.

Outre une quantité importante de travaux pour la mise en conformité d'objets de petite ou moyenne grandeur (appartements, dépôts, etc.), nous avons procédé à quelques interventions plus conséquentes :

- A l'Auberge du Raisin à Cully, où des pannes à répétition sur l'installation de l'ascenseur ont compliqué l'exploitation de l'hôtel.
- Dans certains de nos immeubles équipés d'ascenseurs, où il a fallu remplacer les systèmes d'appels d'urgence en fonction des nouvelles normes.

Quelques exemples de travaux réalisés en 2017 :

- Auberge du Raisin à Cully : création d'une « table d'hôtes » dans l'ancienne zone de la pâtisserie et planification du remplacement de l'installation d'ascenseur.
- Aménagement de la terrasse sur le caveau « Corto » à Grandvaux.
- CMS à Cully, aménagement d'une salle de conférence.
- Réfection d'un appartement à la rue du Temple 1.
- Remplacement des fenêtres dans la cage d'escaliers du restaurant « Tout un monde ».

- Travaux de peinture de la grande salle de l'église catholique.
- Travaux de peinture du local frigorifique communal à Grandvaux.
- Temple de Cully : étude et avant-projet pour la création d'un nouvel accès à la galerie, la création d'une cuisinette dans la sacristie et la modernisation du système de chauffage ; analyse de l'état général de l'objet (façades, encadrements, toiture, etc.).
- Etude pour la mise en conformité, selon les normes de défense contre l'incendie, aux collèges des Ruvines à Cully et du Genevrey à Grandvaux.
- Suivi du projet et du dossier de mise à l'enquête pour l'aménagement des combles des locaux occupés par la Justice de Paix à la rue Davel 9 à Cully, en collaboration avec le bureau d'architecte.
- Suivi du chantier, en collaboration avec le bureau d'architecte, du futur local de la voirie et du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) aux « Fortunades » à Cully.

## Gérances

### **Location des salles communales**

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, etc. :

#### **Les Mariadoules, Aran : 50 locations**

*Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs et des cours de gym les mardis soirs. Les Amis du Cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 24 au 30 juillet.*

#### **Salle du Conseil des Mariadoules, Aran : 24 locations**

*Louée les mercredis soirs à la société Weight Watchers, mise à disposition du PPLS les mardis et pour les dégustations de vins en cours de vinification plusieurs mercredis.*

#### **Refuge du Saugey, Vilette : 11 locations**

*Ouvert uniquement de mars à novembre.*

#### **Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux : 50 locations**

*Mise à disposition de la Jeunesse de Grandvaux pour répétitions du groupement théâtral (env. 20 x).*

#### **Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux : 25 locations**

*Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment à la fanfare de Grandvaux et à la Jeunesse de Grandvaux, occasionnellement pour assemblées aux paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Le CLEM y donne des cours de*

*solfège et de guitare une fois par semaine. Culte de l'enfance de la paroisse de Villette. Louée pour cours de LineDance tous les lundis soirs.*

### **Salle de gym du Genevrey**

*Cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs. Entraînements en salle du FC Vignoble (durant les mois d'hiver).*

### **Refuge de Grandvaux : 93 locations**

#### **Salles des Sociétés\*, Corto Maltese, et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) et caveau de l'ancienne administration : 50 locations**

*\* louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis, ainsi que tous les mercredis et jeudis pour cours de yoga.*

### **Salle St-Théodule/carnotzet, Rieux : 31 locations**

*Un cours de gym santé est dispensé tous les mardis après-midi et jeudis matins dans la salle St-Théodule. Louée les mercredis soirs pour cours d'initiation musicale Jaques Dalcroze (résiliation au 30 juin). La salle est mise à disposition six samedis/année pour le marché de Rieux en cas de mauvais temps, à sept reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG occupe les lieux pour ses réunions environ 10 fois par année.*

### **Arboretum, Rieux : 36 locations**

### **Grande-salle d'Epesses : 16 locations**

*Mise à disposition du théâtre de la dernière minute d'Epesses pour ses répétitions et spectacle du 30 janvier au 19 mars. Location tous les lundis soirs pour des cours de judo et à plusieurs reprises pour des entraînements de gym acrobatique.*

### **Salle de classe no 2, Epesses**

*Mise à disposition les vendredis après-midi pour les vigneronnes de Lavaux, cours de broderie (durant les mois d'hiver).*

### **Salle de classe (côté lac), Epesses**

*Location pour cours de yoga les lundis et jeudis.*

### **Salle Davel, Cully : 29 locations (Festival de Jazz et Lavaux Classic exclus)**

*Cully Jazz Festival du 31 mars au 8 avril (réservée du 3 mars au 14 avril ; bloquée (mise en place et nettoyage) du 26 février au 5 mai).  
Festival Lavaux Classic du 23 juin au 2 juillet (salle à disposition du 19 juin au 12 juillet).  
Revue du FC Vignoble les 17, 18, 24, 25 novembre et 1<sup>er</sup> décembre (réservée dès le 12 septembre pour répétitions).*

### **Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : 40 locations**

*Cully Jazz Festival (réservé du 21 mars au 22 avril, bloqué du 10 mars au 5 mai).*

*Lavaux Classic (à disposition du 19 juin au 6 juillet).*

*Mise à disposition du 15 septembre au 6 octobre pour vendanges et du 1<sup>er</sup> au 8 décembre pour l'atelier de bougies du jardin d'enfants « Arc-en-Ciel ».*

### **Ruines, Cully : 16 locations**

*Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).*

### **Combles de la Maison Jaune**

*Locations pour des séances et formations internes. 62 mariages facturés.*

### **Salle Dojo à Cully**

*Les lundis et jeudis, location pour cours de gym des paysannes vaudoises, les mercredis pour cours de yoga ainsi que les dimanches dès le 1<sup>er</sup> septembre.*

### **Refuge de Cully : 45 locations**

### **Location d'appartements/locaux commerciaux**

<b>Place R. Th. Bosshard 1 à Riex</b>	Relocation du bureau situé au rez inférieur, APOL, poste de police de proximité, dès le 1 <sup>er</sup> janvier
<b>Pl. R. Th. Bosshard 1 à Riex</b>	Relocation locaux pour bureaux au rez supérieur, dès le 1 <sup>er</sup> mars
<b>Place du Village 5 à Grandvaux</b>	Relocation appartement 3.5 pces au rez, dès le 15 avril
<b>Place du Village 5 à Grandvaux</b>	Relocation studio au 1 <sup>er</sup> étage, dès le 15 avril
<b>Rue de la Justice 6 à Cully</b>	Relocation appartement 3.5 pces au 2 <sup>ème</sup> étage, dès le 1 <sup>er</sup> juin
<b>Place de la Gare 6 à Cully</b>	Relocation appartement 3.5 pces au 1 <sup>er</sup> étage, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
<b>Place de la Gare 6 à Cully</b>	Relocation appartement 3.5 pces au 1 <sup>er</sup> étage, dès le 15 juillet
<b>Chemin de Bahyse 6 à Chenaux</b>	Relocation appartement 2.5 pces au rez, dès le 1 <sup>er</sup> octobre
<b>Place du Village 5 à Grandvaux</b>	Relocation appartement 2.5 pces au 1 <sup>er</sup> étage, dès le 1 <sup>er</sup> novembre
<b>Rue Davel 24 à Cully</b>	Relocation studio au 1 <sup>er</sup> étage, dès le 1 <sup>er</sup> novembre

# Forêts

M. Hauert, en tant que municipal des forêts et président de la Centrale des forêts et du Triage de Lavaux, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Triage de Lavaux, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la commune est de 247 ha.

En 2017, quelques bostrychés ont été constatés pendant l'été, mais les 2-3 tempêtes ont causé des dégâts pour environ 140 m<sup>3</sup> de coupes forcées qui ont dû être effectuées sur notre commune. La Chalarose du frêne progresse toujours activement sur les arbres jeunes, l'évolution de la maladie semble par contre diminuer sur un bon nombre de sujets de grandes tailles. L'évolution de la maladie est à surveiller principalement sur les frênes plantés aux abords des infrastructures. Si la perte foliaire est supérieure à 75 % et/ou si le tronc est nécrosé, l'arbre malade doit être exploité car il devient dangereux proche d'infrastructures ou de bâtiments. Le bois reste par contre commercialisable.

L'abandon du taux plancher de CHF 1.20 pour 1 Euro, en janvier 2015, influence encore en 2017 les prix du marché au niveau de nos exploitations. Néanmoins, une augmentation d'environ CHF 5.- par m<sup>3</sup> s'est mise en place dès l'automne.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2017 font ressortir une participation pour notre commune de CHF 303'110.-. Nous enregistrons un total de CHF 196'104.- sur les ventes de bois.

La Loi sur les subventions impose aujourd'hui une personnalité juridique reconnue aux bénéficiaires. Une convention intercommunale telle que celle qui régissait le Triage de Lavaux est sans personnalité juridique et ne permet plus de toucher des subventions pour les travaux forestiers. C'est pourquoi, en automne 2016, les 6 communes membres du Triage de Lavaux (Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, St-Saphorin et Rivaz), ont approuvé un projet de statuts pour la constitution d'un groupement forestier. Lesdits statuts ont fait l'objet d'un préavis aux Conseils communaux des communes précitées et ont été approuvés par Bourg-en-Lavaux le 19 juin 2017, et par les autres communes dans le courant de l'année en fonction des dates de réunion de leur Conseil communal respectif, la dernière étant Puidoux, le 5 octobre. Une assemblée générale et un comité pourront ainsi se constituer au printemps 2018 donnant vie au Groupement forestier intercommunal de Lavaux, après dix années de discussions.

## D'autres données en chiffres

### Martelages

1944 m <sup>3</sup>	résineux
318 m <sup>3</sup>	feuillus

**Total** **2262 m<sup>3</sup>**

---

### Plantations

450	épicéas
300	douglas
320	chênes rouvre

**Total plants** **1070**

---

**Soins aux jeunes peuplements** **2099** ares

---

2135 m <sup>3</sup>	bois de service résineux
24 m <sup>3</sup>	bois de service feuillus
375 m <sup>3</sup>	bois de feu feuillus
0 m <sup>3</sup>	bois d'industrie résineux

**Total des bois vendus** **2534 m<sup>3</sup>**

---

### Coupes forcées

Chablis & bostrychés y/c **140 m<sup>3</sup>**

---

<b>Subventions</b>	Traitements, revitalisations de lisières	CHF	7'908.00
	Soins aux jeunes peuplements	CHF	21'796.25
	<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>29'704.25</b>



# URBANISME, MOBILITÉ ET COMMUNICATION



**Mme Evelyne Marendaz Guignet**  
**Municipale**

# Aménagement du territoire et urbanisme

## Instruments de planification territoriale

Le plan directeur communal est quasi achevé, quelques compléments sont en cours d'élaboration. La suite de la procédure sera appliquée selon les obligations légales cantonales.

Le 23 octobre 2017, le Conseil communal a octroyé un crédit pour financer l'élaboration du plan général d'affectation (PGA), du règlement (RPGA) et du rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.

## Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

L'élaboration du PAC par le Canton suit son cours et devrait permettre la mise à l'enquête publique en 2019. Les résultats des études de base sur l'agriculture, le tourisme, le paysage et la nature ont été présentés et mis à disposition via le site internet dédié au PAC.

La commune fut conviée par le SDT à deux rencontres d'échanges et discussion sur des propositions de définition du

périmètre PAC pour Bourg-en-Lavaux. Le 26 octobre 2017, un projet de périmètre du PAC a été mis à disposition des communes. La Municipalité définit sa position au début de l'année 2018. Par ailleurs, une analyse des problématiques concernant les places de stationnement en zone viticole et les zones de protection des eaux est menée pendant le deuxième semestre 2017.

## Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a)

Nommée par le Conseil d'Etat, la Commission fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, la préside. Elle est composée de dix membres dont trois représentants pour les dix communes comprises dans le périmètre de protection de Lavaux.

Au cours de l'année 2017, la Commission a tenu séance chaque mois, elle a traité 75 dossiers de constructions et

transformations de bâtiments déposés par les communes. La commune de Bourg-en-Lavaux a soumis 39 dossiers pendant l'année 2017. Les projets d'adaptation des voies de communications, routes cantonales et nationales et voies ferrées sont également soumis à l'examen de la Commission. Ouvertures en toiture, ampleur des baies vitrées, usage du verre comme matériau de construction, murs de soutènement et aménagements extérieurs demeurent

des points souvent problématiques dans les dossiers proposés. Le « Guide paysager de Lavaux » est utilisé comme

ouvrage de référence par la Commission consultative de Lavaux.

## Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a été nommée durant le deuxième semestre 2017.

### PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m<sup>2</sup>

Le projet d'extension de l'Hôpital de Lavaux a été révisé pendant l'année 2017 et le projet d'établissement élaboré. La réalisation du projet ne pourra commencer qu'après une validation cantonale.

La Municipalité garde comme option de réserver le legs Faillettaz à la création d'appartements protégés sur le site de l'hôpital.

### PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m<sup>2</sup>

Le 23 janvier 2017, La Municipalité a délivré le permis de construire pour le bâtiment C et le parking souterrain conçus par la commune. Deux oppositions ont été formulées, l'une a été retirée après discussion avec les opposants et l'autre a été levée. Aucun recours n'a été déposé.

Pour mémoire, le projet de bâtiment comprend deux étages d'appartements protégés ou adaptés et au rez-de-chaussée, un cabinet médical de groupe, les locaux commerciaux de l'entreprise « Cuénoud Tout pour la Vigne » et des surfaces disponibles pour des activités de service.

Les actes notariés nécessaires pour réaliser la promesse d'échanges signée en 2013 et démarrer la matérialisation du PPA Cully Gare ont été en partie préparés pendant l'année 2017. Les partenaires se sont mis d'accord pour

traiter en priorité la parcelle N permettant à Racle Invest SA de prendre possession de sa parcelle en pleine propriété puis de poursuivre les échanges pour que la commune puisse mettre en route la construction de son bâtiment. Lors de la préparation de cet échange, il s'est avéré que la parcelle de vigne qui devait revenir à la commune était grevée d'un droit de préemption et de plusieurs restrictions d'aliénation pour un tiers anciennement associé à Racle Invest SA. Afin de faire avancer le dossier, la commune accepte de renoncer à la parcelle de vigne N° 1375 contre indemnité, en laissant ainsi la propriété à Racle Invest SA.

La Municipalité a conduit différentes analyses financières sur la manière la plus appropriée de réaliser son bâtiment C compte tenu de la situation économique et de l'endettement de la

commune. La constitution d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) est envisagée. Cette piste est développée et sera soumise à la validation du Conseil communal. Si cette orientation s'avère intéressante, elle permettrait à la commune de ne pas recourir massivement à l'emprunt.

La Municipalité garde ouverte la possibilité de valoriser le site de l'Hôpital

de Lavaux en y construisant des appartements protégés avec le legs Failletaz.

En ce qui concerne l'aménagement de la place de la gare, les travaux et études se sont focalisés sur la recherche de solutions alternatives pour les transports publics par bus, l'espace étant très restreint.

## PPA « Les Fortunades »

Le PPA est entré en vigueur le 20 juillet 2016 et le 19 décembre 2016, le permis de construire un bâtiment semi-enterré pour la voirie, les pompiers du SDIS, la cave et les archives communales a été délivré. Le 19 juin 2017, le Conseil communal octroie un crédit d'investissement total de CHF 6'941'000.-, soit CHF 630'000.- pour l'acquisition du terrain et CHF 6'181'000.- pour la réalisation du bâtiment. Le montant nécessaire à la construction a été calculé sur la base de soumissions rentrées suite à une procédure de marchés publics pour une part des travaux et sur invitation, pour une autre part.

Le chantier a démarré le 23 octobre 2017. Des conditions météorologiques optimales et un sous-sol facile à excaver ont permis d'avancer rapidement et de terminer les excavations à mi-janvier 2018 déjà. Il s'est avéré que le site était envahi par la fourmi invasive *Tapinoma magnum*. Le premier horizon du sol a dû être stocké sur place afin de ne pas exporter la fourmi dans d'autres sites. Les matériaux excavés ont été déposés en décharges. Ces dernières seront contrôlées et des mesures seront prises si la fourmi devait se développer dans et autour des décharges et de la composition. Ces mesures n'ont pas retardé le chantier.

## Plan de quartier Riex zone Est

La situation demeure en suspens jusqu'à la définition du périmètre du PAC Lavaux et de sa mise à l'enquête publique

prévue par le Canton pour le premier semestre 2019.

## Plan d'alignement d'Aran – Vilette

Selon les articles 57ss de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), le plan fixant les limites de construction du village d'Aran a été

soumis à l'enquête publique du 26 juillet au 24 août 2017.

Ladite enquête a suscité trois oppositions et une intervention. Le Conseil communal a adopté ce plan sous réserve des modifications proposées dans les réponses aux oppositions et a adopté les

propositions de réponses aux oppositions et interventions formulées lors de l'enquête publique.

# Mobilité

## Transports publics par bus

Depuis le mois de février 2016, la ligne régionale tl 67 Pully-Val Vert – Cully Gare est en service avec un minibus offrant 14 paires de courses par jour. Ainsi que décidé par le Conseil communal à fin 2015, les études d'aménagement pour permettre la desserte par un bus de taille moyenne (ABM) ont été réalisées. Les projets d'aménagement ont reçu l'approbation préalable des services cantonaux durant le printemps 2017. La Municipalité a soumis le 19 juin 2017 une demande de crédit d'aménagement de CHF 1'892'000.- au Conseil communal. Ce dernier a refusé d'octroyer ce crédit. L'importance du montant est due à l'ampleur des travaux de génie civil à réaliser pour créer des aménagements de qualité. Sur la base de cette décision du législatif, le Canton a repoussé le délai d'aménagement de la ligne à fin 2018. Passé ce délai, le Canton annonce qu'il ne soutiendra plus la ligne 67. De nouvelles réflexions sont conduites depuis l'automne 2017. L'horaire de la ligne a été modifié de telle sorte que la desserte commence plus tôt le matin et se poursuit plus tard le soir.

L'horaire de la ligne reliant Cully à Chexbres et à Puidoux-Chexbres a été modifié et le nombre de courses augmenté. La ligne transporte les élèves du niveau secondaire et est nouvellement exploitée par un bus de taille moyenne. Ce dernier connaît divers problèmes et ralentissements dans les traversées de village. Les correspondances avec les trains ne sont de ce fait pas toujours assurées. La commune prévoit de mettre en place des mesures pour faciliter le passage du bus. Une pétition demande de ne pas prendre de mesures dans le village de Riex.

## Dessertes CFF

Les mises à l'enquête des trois projets ferroviaires prévus par les CFF se sont déroulées pendant l'année 2017. Il s'agit d'une part de l'adaptation des installations ferroviaires de la gare de Cully pour la desserte au quart d'heure entre Cossonay-Penthalaz et Cully à l'horizon fin 2020 et, d'autre part, de la rénovation de l'infrastructure ferroviaire entre la Conversion et Grandvaux-Gare et de la mise aux normes LHand de la gare de Grandvaux en 2018.

Les prises de position de la commune purent être discutées et des solutions trouvées. Les chantiers de Grandvaux commenceront au printemps 2018 et seront très intensifs entre le 7 juillet et le 26 août 2018. Le chantier de la gare de Cully devrait commencer fin 2018.

## Diverses mesures pour la mobilité

Deux voitures mobility sont disponibles et parquées dans les gares de Cully et Grandvaux. 31 subventions pour vélos électriques ont été allouées.

Un taxi est disponible tous les jeudis matins pour les déplacements dans la commune; la course aller et retour depuis son domicile coûte CHF 5.- à l'utilisateur, le solde est pris en charge par la commune.

Le ponton du radier du Creux des Rives a été mis à disposition pour l'accostage d'un bateau à énergies solaire et électrique.

### **Agenda 21**

La Commission du développement durable a organisé un atelier sur l'alimentation durable. Elle a commencé l'élaboration d'un guide des manifestations durables à l'usage de l'administration communale et des nombreux organisateurs d'événements sur le territoire de la commune.

### **Communication**

Les parutions trimestrielles de la Feuille de Bourg-en-Lavaux furent régulières. Afin de diminuer les dépenses pour sa communication écrite, la Municipalité a convenu avec la direction de l'hebdomadaire *Le Courrier de Lavaux-Oron* d'un mode de collaboration. Ceci permet à la commune de renoncer à l'édition autonome de sa Feuille dès la fin 2017. Des pages spéciales réservées et alimentées exclusivement par la Commune seront régulièrement publiées dans l'hebdomadaire. Ces éditions seront mises en place dès le début 2018.

### **Cultes**

L'orgue de la chapelle du temple de Cully a été relevé par la Manufacture de St-Martin. La réinstallation dans la chapelle eut lieu les 14 et 15 juin 2017 et fut suivie par les travaux de réharmonisation et de ré-accordage de tous les tuyaux les 17 et 18 juillet 2017. L'orgue ainsi relevé fut entendu pour la première fois lors du culte du 13 août 2017.

# Bibliothèque communale

Deux employés à 25 % s'occupent du prêt et des conseils aux lecteurs, ainsi que de l'administration, de la préparation des ouvrages, et des achats et du catalogage de nouveautés.

La fréquentation atteint 136 abonnements, ce qui correspond à 53 adultes, 41 enfants, 35 familles et 7 classes. Elle est stable par rapport à 2016, malgré 19 nouveaux abonnements cette année.

10'374 ouvrages constituent le fonds, en légère baisse par rapport à 2016. 8'197 au total ont été prêtés, majoritairement des romans, des romans policiers et des bandes dessinées. 343 nouveaux ouvrages ont été acquis en 2017.

La bibliothèque est impliquée dans d'autres activités :

- Le prêt à domicile, en fonction depuis mai 2015, a été utilisé jusqu'en septembre 2017 par un couple habitant Riex.
- Pour l'édition du Cully Bazar 2017, un atelier-concours a été organisé pour créer la future affiche de la bibliothèque, 22 enfants ont participé.
- Les Boîtes à livres sont visitées deux fois par mois pour être rangées et nettoyées. Ce principe d'échange fonctionne bien, les livres « voyagent » et les sites sont en général respectés.
- Animation de classes : tous les mois, le vendredi après-midi, deux classes de petits du Genevrey viennent à la bibliothèque. D'autres classes passent régulièrement le jeudi matin.
- La bibliothèque à la plage, en été.



# AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INTRASTRUCTURES



**M. Jean Christophe Schwaab**  
**Municipal**

# Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre.

Les activités sociales de la commune se limitent pour l'instant à apporter des soutiens ponctuels à des habitants

faisant face à des difficultés (par ex. prêt dans l'attente de l'octroi d'une bourse d'étude, soutien pour suivre une thérapie qui n'est pas intégralement remboursée), ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région. La question du logement des personnes en difficultés financières se pose aussi régulièrement, parfois avec acuité.

## Travaux et infrastructures

### Coordination interservices

La Municipalité a précisé la répartition des tâches entre les divers services communaux (INFRA, SABL, Voirie et

APOL) actifs sur le domaine public, afin de garantir une meilleure exécution des prestations.

### Routes

Le réseau routier communal est vétuste et demande beaucoup d'entretien. En l'absence d'un plan directeur des routes, il est toutefois très difficile, pour ne pas dire impossible, d'estimer le volume des investissements et dépenses d'entretien nécessaires. Nous procédons donc

au cas par cas, et, en raison de la situation financière de la commune, les dépenses d'entretien se limitent aux cas les plus urgents, donc aux routes et chemins dont l'état de dégradation est le plus avancé (Viaduc du Pont-de-Moudon, ch. de la Bastioule).

# Eaux

## **Missions du secteur**

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eaux)
- ✓ Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées

## Préavis

### **Préavis 01/2017 Nouveau règlement communal des eaux**

Le nouveau règlement communal sur l'eau potable a été accepté par le Conseil communal et le canton les 19 respectivement 30 juin 2017. Il a pu entrer en vigueur et est appliqué pour la facturation 2017 (qui a lieu début 2018).

### **Préavis 03/2017 Alimentation en eau sous pression du plateau de la gare à Cully**

Pour permettre l'alimentation en eau sous pression et la défense incendie nécessaires aux aménagements prévus sur le plateau de la gare, une adaptation du réseau de distribution est requise. Le préavis voté en mai 2016 (01/2016, remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon : chemin des Colombaires – giratoire de la Gare, Cully), réalisé en décembre 2016, est maintenant terminé.

La présente demande de crédit est la suite logique de cette première phase et permettra concrètement d'acheminer

l'eau sous pression sur le plateau de la gare, d'approvisionner les nouvelles constructions et assurer la défense incendie.

C'est à partir du réseau des Chapelles que sera alimenté le plateau de la gare. Il sera appuyé, en cas d'incendie, par le réseau de la Mouniaz.

La connexion entre les deux réseaux sera réalisée sur la parcelle du collège des Ruvines, dans une ancienne station électrique désaffectée de la Romande Energie.

## Réseau de distribution

Le remplacement de l'ancienne conduite d'eau potable entre le giratoire de la gare et le carrefour des Colombaires a été terminé en mars (préavis 01/2016).

Une nouvelle liaison entre le lieu-dit Crêt-Dessous et le bout du réseau de Cully (hôtel Lavaux) a été terminée en juillet. Cette nouvelle conduite permet d'augmenter la sécurité d'approvisionnement de toute la zone Est du village de Cully (préavis 03/2016).

Le remplacement de l'ancienne conduite d'eau potable de la route de Grandvaux entre le giratoire de la gare et la nouvelle chambre de liaison au collège des Ruvines ainsi que jusqu'à l'ancienne limite Cully-Grandvaux a été réalisé pendant l'année 2017. Ces travaux sont rendus nécessaires par le développement du plateau de la gare (préavis 03/2017). La dernière partie devant le collège des Ruvines sera réalisée une fois que les travaux du parking de la gare auront débuté.

## Ouvrages

Une des deux pompes qui évacue les eaux sales de la station de la Maison Jaune est tombée en panne et a dû être remplacée.

Le variateur de fréquence de la pompe puits No 2 de la station de la Maison Jaune est tombé en panne (court-circuit interne). Cela a nécessité le remplacement de ce variateur.

Au réservoir d'Epesses, lors de l'entretien bisannuel de la pompe doseuse de chlore, le technicien ayant constaté que le corps de la pompe était fissuré, une nouvelle a été installée.

En procédant au nettoyage annuel du réservoir de l'Arabie, il a été constaté que le revêtement d'étanchéité se désagrégeait. Une entreprise spécialisée a donc été mandatée pour éliminer l'ancien revêtement et appliquer une nouvelle étanchéité.

En 2017, les analyses des micropolluants de l'eau filtrée à la station de traitement de la Maison Jaune ont montré que le charbon actif était en parfait état et adsorbait bien les micropolluants.

## Fuites d'eau

Durant l'année, des fuites ont été détectées et ont nécessité l'intervention d'urgence des entreprises spécialisées, soit :

- Chemin de Bahyse au sud de l'autoroute, Cully, conduite principale, acier 150 m.
- Chemin des Colombaires 50, Cully, fuite privée.
- Route de la Corniche 13, Cully, fuite privée.

- Route de Puidoux / chemin de la Segnire 13, Cully, conduite principale, acier 125 mm.
- Rue du Collège près du réservoir des Granges, Riex, conduite principale, fonte 100 mm.
- Route de Lausanne 22, Cully, fuite privée.
- Route de la Côte-aux-Vignes entre 15 et 21, Cully, conduite principale, acier 100 mm.
- Route de la Côte-aux-Vignes entre 15 et 21, Cully, conduite principale, acier 100 mm.
- Route de Moratel 20, Cully, fuite privée.
- Autoroute, sortie est du tunnel de Criblette, Cully, conduite au pied de la BH.
- Chemin du Champaflon 7, Cully, fuite privée.
- Route de la Corniche 25, Cully, conduite principale, acier 100 mm.
- Route de Puidoux / chemin de la Segnire 13, Cully, conduite principale, acier 60 mm.
- Route de la Tour-de-Gourze, réservoir de l'Arabie, Riex, conduite principale, fonte 100 mm.
- Chemin des Auges 3, Cully, conduite principale, fonte 100 mm.
- Route de Chenaux 28, Cully, collier de branchement de la maison.

## Restrictions d'eau

Au mois de juillet, à cause de la conjonction de deux événements, le niveau bas des sources d'Epesses et le débit limité de la ressource de secours qu'est la conduite du Pays d'En-Haut, les fontaines alimentées depuis le réservoir d'Epesses, à savoir celles des villages d'Epesses et de Riex, ont dû être fermées. L'eau a pu être rétablie pour les vendanges.

## Autres dossiers en lien avec l'eau potable

### **PDDE**

La mise en œuvre du PDDE demande de nombreux investissements, dont certains ne pourront pas être réalisés au cours de la législature 2016-2021, en raison des moyens financiers limités. Toutefois, les liaisons Riex-Epesses (préavis 02/2016) et Epesses-Cully (préavis 03/2016) ont été réalisées en 2017.

### **« Droits d'eau »**

La Municipalité a décidé en 2016 la suppression des « droits d'eau » (rabais forfaitaires) accordés aux habitants des ex-communes de Villette et Epesses. Cette

suppression est valable pour les factures d'eau 2016 (envoyées et payables en 2017), mais fait l'objet de plusieurs recours encore pendants devant la Commission communale de recours en matière d'impôts, qui n'ont toujours pas été tranchés. Sur recommandation de la Commission de gestion, la Municipalité fait le tri des droits d'eaux non-inscrits au registre foncier et les supprime si possible, ce qui permet de générer des économies. La Municipalité a également dénoncé la convention dite du « Pont-de-Pierre », conclue entre l'ex-commune de Grandvaux et quelques propriétaires fonciers dans les années 1920-1930 « pour la perpétuité », ce qui n'est juridiquement pas défendable selon un avis de droit commandé au Prof. Yves Noël. Cette convention accordait d'importants rabais (5'418 m<sup>3</sup> en tout) sur la facture d'eau potable à un nombre restreint de propriétaires. Un recours est pendant.

## **AIEJ**

La commune est membre de l'AIEJ (« héritage » de Cully et Epesses), association dont l'utilité est très limitée de notre point de vue et commence à coûter cher en raison d'un nouveau mode de calcul des contributions, mais que la commune ne peut quitter avant 2023. La situation financière de l'AIEJ est compliquée (plusieurs déficits de suite), même si une embellie est en vue pour 2017. La Municipalité va se pencher en détail sur l'utilité de rester membre et sur les conséquences financières des différentes options à notre disposition. Jean Christophe Schwaab représente Bourg-en-Lavaux au sein du Comité directeur.

## Services industriels

La commune est actionnaire du câblo-opérateur Télélavaux SA, qui appartient à 80% à UPC. Jean Christophe Schwaab la représente au sein du Conseil d'administration. Même si ce n'est qu'une filiale d'une très grande entreprise comme UPC, Télélavaux permet un développement de l'offre des télécoms qui tient compte des sensibilités et besoins locaux.

## **Eclairage public : « plan lumière »**

Les travaux du « plan lumière » ont commencé avec le bureau belge « Radiance 35 » choisi par la Municipalité en raison de la qualité de son offre. Ce bureau n'avait pas soumissionné, mais la Municipalité l'a sollicité pour une offre, vu les excellentes références et l'expérience dont il dispose. Le bon déroulement de la procédure jusqu'ici montre la pertinence de cette démarche.

Deux « marches exploratoires nocturnes » ont ainsi été organisées avec la population autour de Grandvaux (gare et bourg) et d'Aran (09.05.17), puis de Cully (bourg et quais) et de Riex (03.10.17), afin d'obtenir l'avis de la population sur ses besoins et attentes en matière d'éclairage. Un peu plus d'une cinquantaine d'habitants en tout y a participé. Les travaux du « plan lumière » se termineront au premier semestre 2018.

## **Eclairage de Noël : résultats de l'évaluation**

Le nouvel éclairage de Noël de la commune fête ses 5 ans. La commune s'est montrée particulièrement innovante, car elle a été une des premières à se doter de son propre éclairage de Noël au lieu de louer à grands frais les décorations fournies par la Romande Energie, qui sont un peu les mêmes partout dans le canton. Comme il s'agit de prototypes, il a fallu beaucoup tâtonner, s'adapter aux contraintes techniques et aux premières réactions de la population, parfois passionnées, pour ne pas dire virulentes.

La Municipalité a procédé à une évaluation auprès de la population, mais a aussi demandé l'avis technique du personnel de la voirie. La séance d'évaluation publique a donné des résultats très encourageants, beaucoup de bonnes idées et des critiques constructives. Les retours de la population par courrier étaient en revanche plus partagés. Quant au rapport technique, il fait état d'une dégradation importante du matériel, notamment en raison des fortes tempêtes des dernières semaines de l'année sous revue, ainsi que de problèmes techniques pour la pose des éclairages. La Municipalité tient d'ailleurs à remercier le personnel de la voirie pour sa contribution, tant à l'installation et au démontage de l'éclairage de Noël, que pour ses précieux commentaires dans le cadre de l'évaluation.

Suite à ces retours, la Municipalité a demandé à l'équipe qui a conçu le nouvel éclairage de faire une nouvelle offre à la commune, afin de faire les adaptations nécessaires, tant pour tenir compte de l'avis de la population que pour répondre aux contraintes techniques. Sur la base de cette offre, la Municipalité décidera de la suite des opérations, notamment s'il y a lieu de faire une nouvelle demande de crédit au Conseil communal. Les tempêtes de fin 2017-début 2018 ont malheureusement passablement dégradé le matériel.

## **Informatique et internet**

Le nouveau système informatique fonctionne et le comité de pilotage informatique (Sandra Valenti, Alain Hersperger, Ludovic Guggenheim, Christian Burnier et Jean Christophe Schwaab) a pu être dissout. La mise en place des logiciels Nest, et ProConcept n'a pas été facile et a demandé énormément de temps et d'adaptation au personnel communal. La Municipalité tient à remercier chaleureusement les collaboratrices de la bourse, de l'office de la population et du secteur des gérances pour leurs efforts, leur patience et leur persévérance.

Même si le nouveau système entraîne de nombreux changements, pas toujours négatifs, en matière d'organisation du travail, il faut relever qu'un changement de système et de prestataire (PRIME/Neurones au lieu d'OFISA) était nécessaire en raison de l'obsolescence de l'ancien système. Cela dit, il est à noter que le préavis 18/2015 manquait de précision, tant au niveau de la planification financière que de la définition du mandat, ce qui a entraîné de nombreuses adaptations facturées en sus et discussions sur les prestations à fournir par nos nouveaux prestataires. Fort heureusement, la Municipalité a pu compter, tout au long de ce processus, sur les compétences, la gentillesse et la disponibilité de notre consultant, Ludovic Guggenheim.

Le préavis 18/2015 prévoyait également la mise en place d'une gestion électronique des documents et archives. Pour des raisons budgétaires, la Municipalité y renonce temporairement. Elle reviendra en temps utile avec une demande de crédit.



